
Nécropole et bourgade d'artisans : l'évolution des sites de Bobigny (Seine-Saint-Denis), entre La Tène B et La Tène D

'Artisans' necropolis and small village: the development of the Bobigny sites (Seine-Saint-Denis), between La Tène B and La Tène D

Stéphane Marion, Yves Le Bechennec et Cyrille Le Forestier



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/racf/654>
ISSN : 1951-6207

Éditeur

Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du centre de la France (FERACF)

Référence électronique

Stéphane Marion, Yves Le Bechennec et Cyrille Le Forestier, « Nécropole et bourgade d'artisans : l'évolution des sites de Bobigny (Seine-Saint-Denis), entre La Tène B et La Tène D », *Revue archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 45-46 | 2006-2007, mis en ligne le 30 mai 2008, consulté le 06 avril 2023. URL : <http://journals.openedition.org/racf/654>

Ce document a été généré automatiquement le 6 avril 2023.



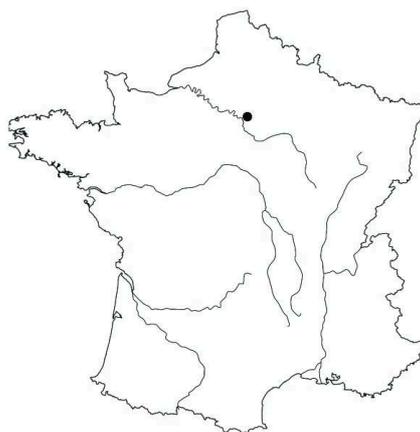
Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International
- CC BY-NC-ND 4.0
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Nécropole et bourgade d'artisans : l'évolution des sites de Bobigny (Seine-Saint-Denis), entre La Tène B et La Tène D

*'Artisans' necropolis and small village: the development of the Bobigny sites
(Seine-Saint-Denis), between La Tène B and La Tène D*

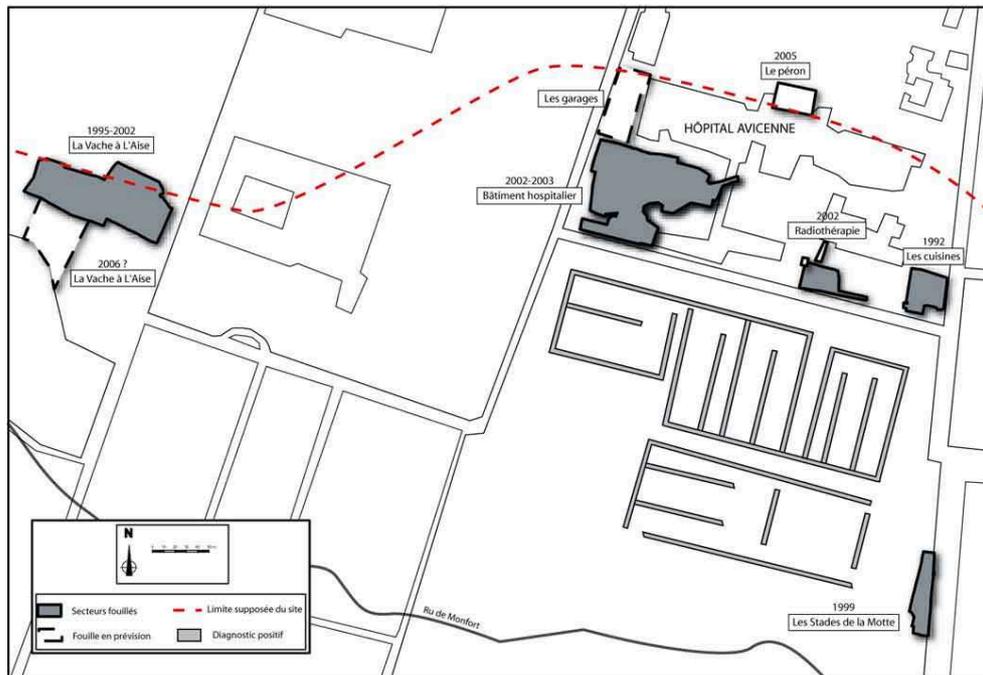
Stéphane Marion, Yves Le Bechennec et Cyrille Le Forestier

1 L'occupation protohistorique de Bobigny a été abordée par une succession d'opérations d'archéologie préventive qui se sont déroulées au cours des treize dernières années. Elles ont permis l'exploration de cinq secteurs différents (Fig. 1). Trois d'entre eux se situent à l'intérieur de l'Hôpital Avicenne (les Cuisines, le bâtiment de Radiothérapie et le bâtiment d'hospitalisation), un à l'emplacement des Stades de La Motte, le dernier au lieu-dit « La Vache à l'Aise ». Ces fouilles d'ampleur variable, ont pu être complétées par des surveillances de



tranchées. L'ensemble de ces observations permet de restituer une occupation d'une superficie minimale de l'ordre d'une trentaine d'hectares. Les zones effectivement fouillées représentent à peine 2 % de l'étendue du site. Par ailleurs, seule la limite nord-ouest est connue au niveau de « La Vache à l'Aise ». La dimension exacte de l'occupation n'est donc pas clairement établie (entre 30 et 50 ha). Elle semble s'étirer le long de la rive nord du ru de Monfort, petit affluent de la Seine, aujourd'hui canalisé.

Fig. 1 : Plan général des occupations des sites de La Tène à Bobigny : localisation des découvertes.



- 2 Les occupations protohistoriques et gallo-romaines s'implantent sur un substrat composé de calcaire de Saint-Ouen, déstabilisé par les gels du quaternaire. Ces matériaux sont soliflués et mélangés à des sables verts de Beauchamp. Le substrat ainsi formé se présente sous la forme d'une matière plastique jaune à inclusions sableuses. Ses propriétés mécaniques ont parfois été exploitées, notamment pour la réalisation de parois de four, de moules métallurgiques, de pesons ou de balles de fronde. D'un point de vue archéologique, cette fine bouillie calcaire représente un avantage non négligeable. Elle contribue à définir un milieu d'enfouissement particulièrement favorable à la conservation des matières osseuses. On note cependant de fortes et brusques variations latérales de la nature des horizons de surface. De ce fait, les conditions de conservation peuvent s'avérer localement très inégales.
- 3 L'eau a fini par remodeler en profondeur ce substrat calcaire, sur une puissance de 4 à 6 m. Il en résulte une microtopographie complexe caractérisée par l'alternance de légers reliefs (creux et bosses). Deux toponymes expriment bien le modelé du site. La Motte correspond à une petite butte naturelle bien drainée. La Vache à L'Aise signale une zone basse gorgée d'eau.
- 4 Les fouilles menées au gré des constructions, n'ont en fait abordé que les secteurs périphériques de l'occupation protohistorique. La partie la plus dense de l'habitat, révélée par des surveillances de tranchées, au niveau des Stades de La Motte, n'a pas encore pu être fouillée.
- 5 Dans ce contexte, toutes les hypothèses formulées sur la nature, la taille, la chronologie et les dynamiques de cette occupation demeurent fragiles ou en tous cas tributaires des limites imposées par cette connaissance partielle du site.
- 6 En l'état actuel des données, les premières traces d'occupation semblent remonter au IV^e s. avant notre ère. Le mobilier de quelques fosses d'habitat permet d'évoquer une fréquentation du site dans le courant La Tène B. La nature de cette occupation initiale, très faiblement représentée, ne peut être définie précisément. Pour le III^e s., la fin de

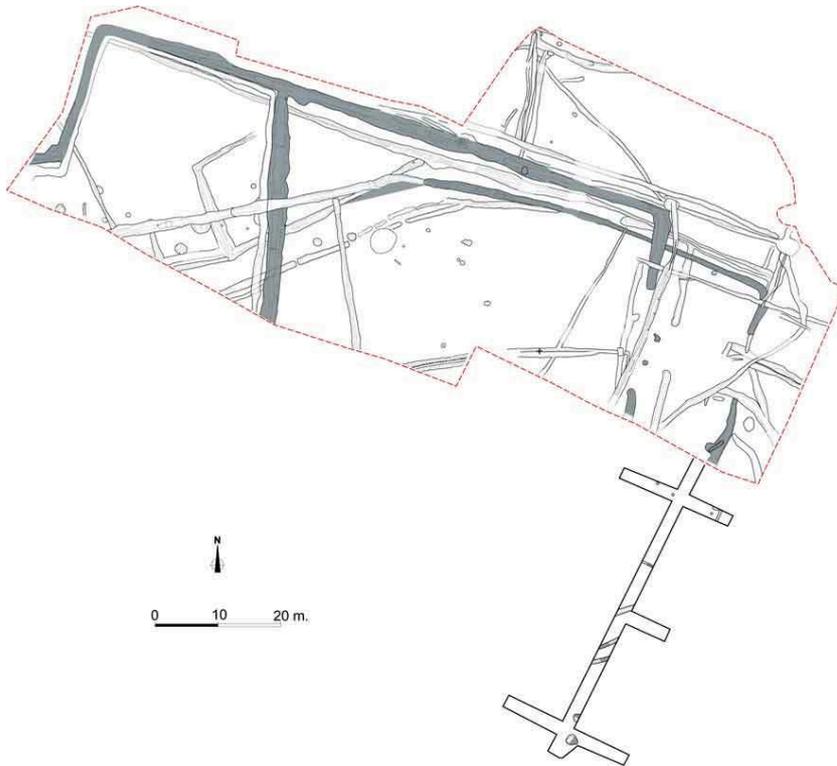
La Tène B2 et La Tène C1, les données deviennent nettement plus abondantes. Elles concernent presque exclusivement le domaine funéraire. Il s'agit de deux ensembles distincts et de nature très différente. Le premier, situé dans l'Hôpital Avicenne, à l'emplacement du bâtiment d'Hospitalisation est extrêmement dense puisque plus de 500 sépultures ont pu y être fouillées, sur moins de 1500 m². Le second, reconnu au niveau des Stades de La Motte, s'avère nettement plus lâche. Il se compose de seulement cinq sépultures et d'un enclos circulaire. À l'articulation des III^e-II^e s. avant notre ère, les structures d'habitat deviennent plus fréquentes. L'ensemble des secteurs observés livre des traces d'occupation pour le II^e s. Celle-ci se manifeste par la présence d'enclos matérialisés par des fossés et de structures ponctuelles (caves, puits, fosses). L'occupation s'avère particulièrement dense pour La Tène C2 et peut-être un peu moins à La Tène D1. Par la suite, elle semble régresser bien que localement le site soit encore occupé jusqu'à la période gallo-romaine.

1. Présentation des secteurs fouillés (Y.L.B. et S.M.)

1.1. La Vache à l'Aise (1995-2002)

- 7 Plusieurs campagnes de fouilles et de décapages extensifs (1995, 1996, 1997, 1998, 2001 et 2002) ont permis d'explorer le site sur une surface de 2 ha. Elles ont été complétées par une série de tranchées de diagnostic, réalisées sur une surface totale de 5 ha. Au final, les vestiges protohistoriques concernent une surface de 6000 m² (Fig. 2). Ces opérations qui ont révélé une solution de continuité dans la répartition des structures archéologiques permettent d'identifier la limite nord-ouest du site, la seule actuellement connue.

Fig. 2 : Bobigny " La Vache à l'Aise ". Les structures attribuées à la fin de La Tène C2 sont en grisé.



- 8 La zone dense dessine un quadrilatère. Il englobe deux légères éminences qui dominent de 2 m la topographie locale.
- 9 Quelque part dans le IV^e s. av. J.-C., dans la zone basse située entre ces deux reliefs, deux puits ont été aménagés. L'analyse des remplissages de ces deux creusements, à fond plat et peu profonds (1,3 m), met en évidence un comblement naturel. Le mobilier est rare. Tout au plus peut-on signaler la présence d'une épingle en alliage à base cuivre. On constate par ailleurs la formation d'épaisses couches tufacées riches de millions de coquilles d'escargots intacts. Ces éléments suggèrent que la fréquentation initiale du site est peu importante.
- 10 Dans la seconde moitié du IV^e s. et au cours du III^e, l'occupation semble se structurer davantage. Un petit fossé vient balafrer l'éminence située à l'ouest des puits. Des fosses de conservation de grain s'implantent de part et d'autre. Leurs comblements se composent de rejets domestiques. Comme il est fréquent au cours de La Tène ancienne dans la région, les céramiques sont volontiers ornées de décors composés d'impressions qui peuvent couvrir la majeure partie de la panse. Une fibule apparentée au type Munsingen, ornée d'un disque en verre opaque rouge, permet d'évoquer une chronologie centrée sur la fin de La Tène B1 et le début de La Tène B2, en référence à la séquence définie pour le plateau suisse (Kaenel 1990).
- 11 Quelques temps après, à l'extrémité orientale de la zone fouillée, une inhumation en position fléchée est déposée dans une fosse initialement creusée pour extraire des matériaux. Deux fossés encadrent cette structure. Dans le comblement de l'un d'entre eux, se trouve le plus ancien bracelet en verre du site. Aucune comparaison précise ne peut actuellement être évoquée. Seules, la technique de mise en forme par moulage dans un moule en terre, la céramiques qui y est associée, et les relations

stratigraphiques entre fossés permettent de situer cet ensemble dans la seconde moitié du III^e s. av. J.-C.

- 12 À l'articulation des III^e et II^e s., on constate une relative intensification de l'occupation du secteur. Un enclos fossoyé à plan en U signale ce réaménagement. Son centre correspond à la zone basse où se trouvaient les puits du IV^e s. Celle-ci doit encore s'apparenter à une dépression humide. L'enclos semble fonctionner comme un brise-vent. L'analyse méticuleuse des niveaux supérieurs révèle la présence d'une haie vive externe le long des fossés. L'abandon de cette structure, dû à un alluvionnement naturel rapide, semble indiquer que l'espace interne de l'enclos correspond à un sol nu, largement piétiné. Les remplissages de l'angle sud-ouest sont particulièrement intéressants. Dans ce secteur, sur moins de 4 m de longueur, le fossé dont l'ouverture n'excède pas 2 m recèle une quantité impressionnante de mobilier. On relève plus de 2000 restes de faune, deux perles en ambre, deux fragments de bracelets en verre bleu outremer (type Haevernick 7b) et un pendant de ceinture en alliage à base cuivre. Cet objet porte un décor de triskèle en relief qui réserve des logettes à l'origine comblée d'émail coulé. Dans cet horizon, la présence d'un potin de type LT5284 (sous-type au revers marqué MA) est à signaler. En l'état de la documentation, il s'agirait du contexte le plus ancien connu pour le type. On situe en effet cet horizon aux alentours des années 200-190 av. J.-C. L'intensification de l'occupation du secteur va s'accompagner d'un renouvellement rapide du vaisselier. Le faciès décoratif est maintenant dominé par les décors à base de lignes polies. Ce phénomène vient souligner l'impression de dynamisme qui se dégage de l'examen de cette phase. À partir de ce moment, une nette accélération du rythme de création des structures et partant des aménagements du site devient alors perceptible.
- 13 Dans le courant de La Tène C2, aux alentours des années 170, on constate des réorganisations de grande ampleur, d'ailleurs observables sur l'ensemble des secteurs fouillés. Un nouvel enclos, sub-curviligne, matérialise ce réaménagement au niveau de La Vache à l'Aise. À l'image de l'ensemble des fossés postérieurs, son tracé excède les limites de l'emprise fouillée. Cet enclos, qui recoupe les puits de la phase initiale et l'enclos en U de la phase précédente, semble venir encadrer le bombement le plus marqué.
- 14 Une ou deux décennies plus tard, avant les années 150, il est remplacé par un système à plan quadrangulaire et fossé de partition interne. Cette fois le système d'enclos encadre les deux bombements. Ses deux ouvertures, au sud et à l'ouest, déterminent un axe de circulation qui passe à la verticale des deux puits initiaux. Le fossé septentrional, orienté NO-SE, matérialise la limite du site. Au-delà de celui-ci, plus aucune structure n'est connue. Le plan de cet ensemble va être rapidement repris. Les fossés sont recrusés et élargis. C'est ce dernier état qui procure l'essentiel du mobilier du secteur de La Vache à l'Aise. On notera, sans doute en rapport avec la proximité de la limite du site, la présence de la statue anthropomorphe en chêne, de squelettes de chiens décapités, de crânes de chevaux et de restes humains. Dans ce contexte, la relative concentration de fragments de bracelets en verre qui appartiennent à six individus différents fait débat. S'agit-il d'un dépôt volontaire ? On remarquera toutefois que le mobilier qualifié de « domestique » est lui aussi abondant. D'un point de vue typologique, on ne note pas de changements majeurs dans la composition du corpus céramique qui s'inscrit en continuité avec celui des phases précédentes. Seules de subtiles différences morphologiques révèlent un renouvellement rapide du vaisselier

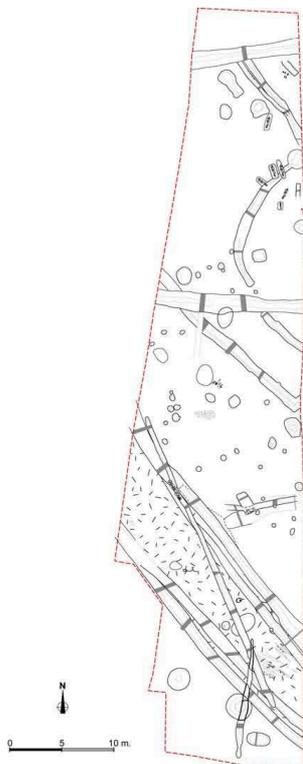
(Marion 2004). On notera surtout de fortes diversifications des lèvres des vases de stockage souvent munies de cannelures. La proportion de cette catégorie de récipient semble également augmenter. Ces deux phénomènes peuvent traduire des changements de fonctions du secteur par rapport aux étapes précédentes mais aussi des modifications des pratiques de stockage. Plusieurs vases de préparation-présentation présentent des traitements de surface inédits. La projection de sable dans la pâte fraîche forme une sorte de crépis sur la face externe des panses. Cette nouvelle technique vient relayer une tradition issue de La Tène ancienne qui consiste à ménager, par différents artifices, des surfaces rugueuses pour les panses. Les techniques décoratives font quant à elles encore largement appel aux lignes polies. Parmi les restes de faune consommée, le porc domine toujours, comme cela est le cas sur l'ensemble du site. Cependant on peut remarquer que les structures de La Vache à l'Aise se singularisent par des proportions plus importantes de Bœuf de réforme (étude S. Frère). Cette singularité peut indiquer des différences d'ordre fonctionnel, mais pourrait également relever d'un biais chronologique encore difficile à appréhender. À l'échelle du site, la présence de bovidés plus jeunes dans les phases les plus récentes, absentes de La Vache à l'Aise, marquerait une amélioration des standards de consommation. Les restes de gibier sont quant à eux seulement attestés par des objets de parure. La faune sauvage ne semble pas consommée ici. L'étude de la micro-faune révèle l'arrivée soudaine de campagnols. L'existence à proximité du site d'une zone en cours de reboisement n'est donc pas à exclure.

- 15 Comme le précédent, le tracé du système d'enclos excède largement les limites de l'emprise fouillée. Son flanc sud reste à explorer, ce qui sera fait dans le courant de l'année 2006. Les fonctions accueillies par ce système d'enclos restent difficiles à déterminer. La présence de cinq trous de poteaux dont l'organisation supporterait l'hypothèse d'un grenier surélevé contribue à proposer des fonctions domestiques de stockage. La présence d'indices de métallurgie des alliages à base cuivre suggère également des activités artisanales. À défaut d'une vision plus globale des répartitions du mobilier sur une large partie du site, il est sans doute illusoire de vouloir restituer d'emblée des fonctions précises pour ce secteur qui de plus, rappelons le, se situe sur les marges de l'occupation. Par ailleurs, on n'est pas toujours en mesure de déterminer les modalités précises de déposition du mobilier. L'essentiel provient de fossés qui peuvent accueillir des dépôts volontaires d'objets ou de sédiments mais aussi piéger les rejets des activités voisines.

1.2. Les Stades de La Motte (1999)

- 16 Des aménagements réalisés en bordure des « Stades de La Motte » ont motivé la fouille extrêmement rapide d'une bande de terrain d'une soixantaine de mètres de longueur sur une quinzaine de large. En dépit de son exigüité, cette opération apporte de précieux renseignements sur les dynamiques d'évolution du site au cours des III^e et II^e s. Elle révèle une succession d'occupations de nature très différente (Fig. 3).

Fig. 3 : Bobigny " Les Stades de La Motte " (dessin N. Latsnopoulos).



- 17 Au cours du III^e s., ce secteur accueille des structures à vocation funéraire dont au moins deux états successifs ont pu être observés. Par la suite, au cours du II^e s., les structures d'habitat viennent coloniser cet espace.
- 18 Les occupations funéraires sont structurées par des enclos palissadés. Le premier adopte un tracé curviligne. Au niveau de l'entrée, marquée par une interruption de fossé, un porche sur poteau est aménagé. Le second enclos semble de plan quadrangulaire. Seule la partie méridionale de ces enclos se trouve dans les limites de l'emprise décapée. Le reste s'étend au-delà, sous la Cité de l'Étoile, ensemble HLM dont la rénovation programmée permettra sans doute de compléter nos observations.
- 19 Dans l'espace défini par ces enclos, sur une superficie qui n'excède pas 250 m², cinq sépultures ont été mises au jour. L'amplitude chronologique de cet ensemble funéraire est encore difficile à évaluer. Les fibules en fer d'une des inhumations semblent pouvoir être attribuées à la fin de La Tène C1. La phase qui correspond à l'arrachage de la palissade, livre les débris d'une fiche à œillet en fer qui pourrait équiper un char du III^e s. Dans le comblement final de l'enclos quadrangulaire, postérieurement à l'arrachage de la palissade, se trouve un dépôt de 30 kg de scories de forge associé à différents rebuts de travail du fer. Ce rejet de forge est relativement bien daté par la présence d'une fibule de Nauheim associée à deux bracelets en verre. La chronologie de ce dépôt est confirmée par la présence de plusieurs tessons de céramique tournée de type noire à pâte rouge gauloise. Cet ensemble serait attribuable à La Tène D1b, période pendant laquelle seules des structures d'habitat sont maintenant attestées sur le secteur.
- 20 À une dizaine de mètres au sud de l'enclos quadrangulaire et parallèlement à celui-ci, une voirie de 6 m de large et bordée de fossés a pu être mise en évidence. La lourde réoccupation antique ne permet pas de dater la mise en place de cet axe de circulation,

vraisemblablement protohistorique. Il sépare la zone à vocation funéraire de deux puits qui participent sans doute d'îlots d'habitat postérieurs. Sur l'ensemble du site, les comblements des puits accueillent fréquemment des dépôts particuliers. Aussi n'est-il pas choquant de trouver dans l'un d'entre eux une tête de cheval intacte. L'analyse de cet objet, prélevé avec soin, permet d'identifier de fines traces d'usures générées par le passage d'un lien ayant servi à suspendre la tête pendant un temps suffisamment long pour qu'il imprime sa marque sur l'os. Les comblements initiaux de l'autre puits ont livré une perle en verre bleu à décor oculé spiralé blanc. Elle est comparable à l'exemplaire de Meulan « L'Île-Belle » (Yvelines). Sa présence permet de situer l'abandon de ces structures à l'orée de La Tène D1, soit dans les années 130-120 av. J.-C.

- 21 Cinq autres fossés viennent percuter l'espace funéraire. Leur mise en place ne peut être datée avec précision. Tout au plus pouvons-nous, en se fiant à l'assemblage des mobiliers qui s'y trouvent situer leur comblement dans le courant de La Tène D1. En effet on remarque l'association d'un potin de type LT9117, de fragments de fibules en alliage à base cuivre, et de tessons d'amphore italique (pilons et lèvres). La durée et les modalités d'utilisation de ces structures nous échappent. Elles traduisent cependant l'évolution brutale des fonctions de ce secteur du site. Un espace exclusivement funéraire fait place sur un laps de temps relativement bref à un ensemble de structures d'habitat dans lesquelles les activités artisanales semblent très présentes. Cette mutation rapide des espaces n'est pas sans rappeler celle que l'on constate au même moment au niveau du site « Avicenne, Bâtiment Hospitalier ».

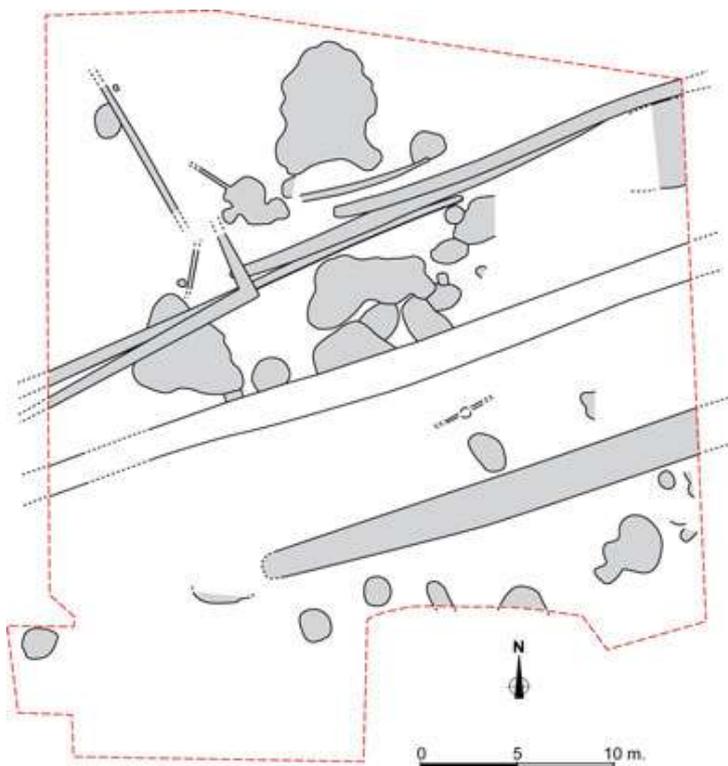
1.3. L'Hôpital Avicenne

- 22 Le lieu-dit « Avicenne » correspond à l'emprise parcellaire du centre hospitalo-universitaire Avicenne. Trois opérations archéologiques successives y ont été réalisées au gré des constructions.

1.3.1. Avicenne : Les Cuisines (1992)

- 23 Cette opération réalisée dans l'urgence d'un chantier de construction en cours a permis la mise en évidence de l'occupation protohistorique du secteur. Sur les 900 m² fouillés, celle-ci semble s'organiser à l'intérieur de système d'enclos délimités par des fossés (Marion, Metrot, Le Bechennec 2004). Plusieurs fosses ont pu être identifiées (Fig. 4). La plupart sont de faible profondeur et présentent des bords irréguliers. Elles pourraient s'apparenter à des structures d'extraction de matériaux. Trois creusements plus profonds (de 3 à 5 m) à profil cylindrique ou tronconique se distinguent. Les opérations menées par la suite permettent maintenant de les interpréter comme des puits. Ces trois structures ont livré l'essentiel du mobilier protohistorique du site. L'occupation de ce secteur semble principalement se déployer au cours de La Tène D1 (*lato sensu*). On notera que sept sépultures ont pu être fouillées sur cette emprise. Six d'entre elles réutilisent des creusements antérieurs en voie d'abandon.

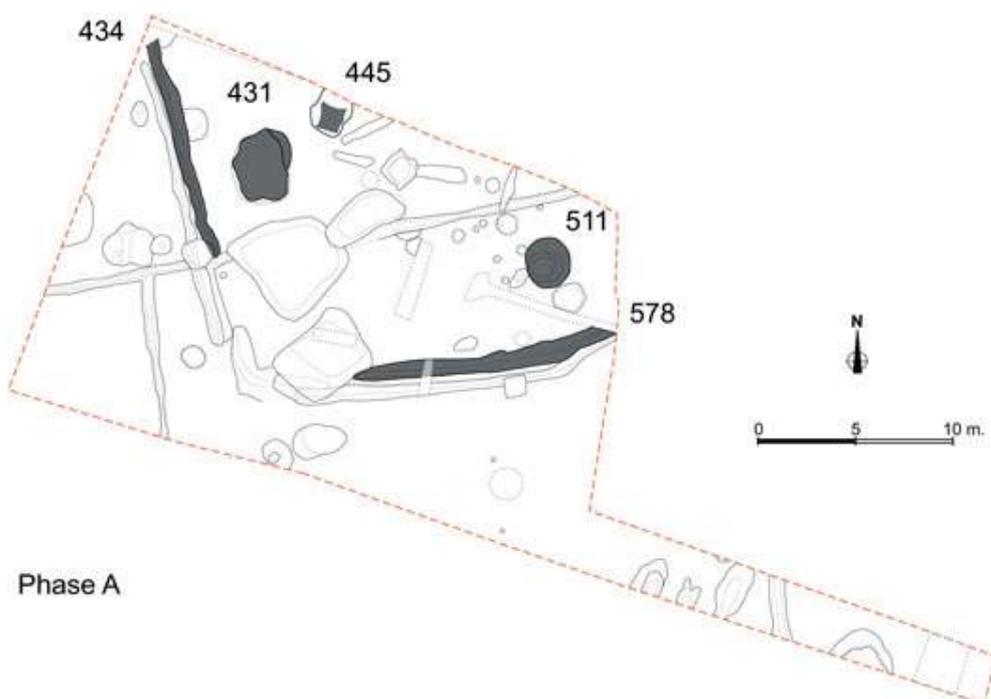
Fig. 4 : Bobigny " Hôpital Avicenne-Les Cuisines ". Les structures attribuées à La Tène sont en grisé (dessin F. Grémont).



1.3.2. Avicenne : Bâtiment de Radiothérapie (2002)

- 24 Cette opération réalisée au cours de l'été 2002, sur une superficie restreinte de moins de 600 m², a révélé l'existence d'un secteur particulièrement dense de l'habitat. Elle se situe à une trentaine de mètres à l'ouest de la précédente. La mise en phase des structures et l'attribution chronologique du mobilier ne sont pas définitivement établies. L'analyse repose sur les premières observations stratigraphiques réalisées sur le terrain et un rapide examen des assemblages issus des remplissages des structures en creux. Les résultats présentés ici demeurent donc largement hypothétiques et devront être confirmés par la poursuite de l'étude.
- 25 Au cours des différentes phases d'occupation du secteur, le mobilier domestique, composé principalement de céramiques, de restes de faune, de pierres brûlées et de fragments de parois en terre, est particulièrement abondant. La richesse des comblements dépend dans une très large mesure des volumes des structures dont ils proviennent. Les faibles taux de remontage constatés sur les céramiques qui traduisent le fait que la plupart des objets sont incomplets et ne se trouvent représentés que par quelques fragments témoignent d'une gestion complexe des déchets. On ne se trouve pas ici en présence de simples rejets primaires, mais plutôt d'ultimes restes de dépotoirs secondaires.
- 26 Les phases les plus anciennes de l'occupation du site, celles qui relèvent des IV^e et III^e s., n'apparaissent pas clairement sur ce secteur. Tout au plus peut-on évoquer quelques structures ponctuelles au mobilier peu abondant qui pourraient, à titre d'hypothèse, leur être rattachées.

Fig. 5 : Bobigny " Hôpital Avicenne-Bâtiment de Radiothérapie ". Plan des structures attribuées à La Tène C2 (grisé).

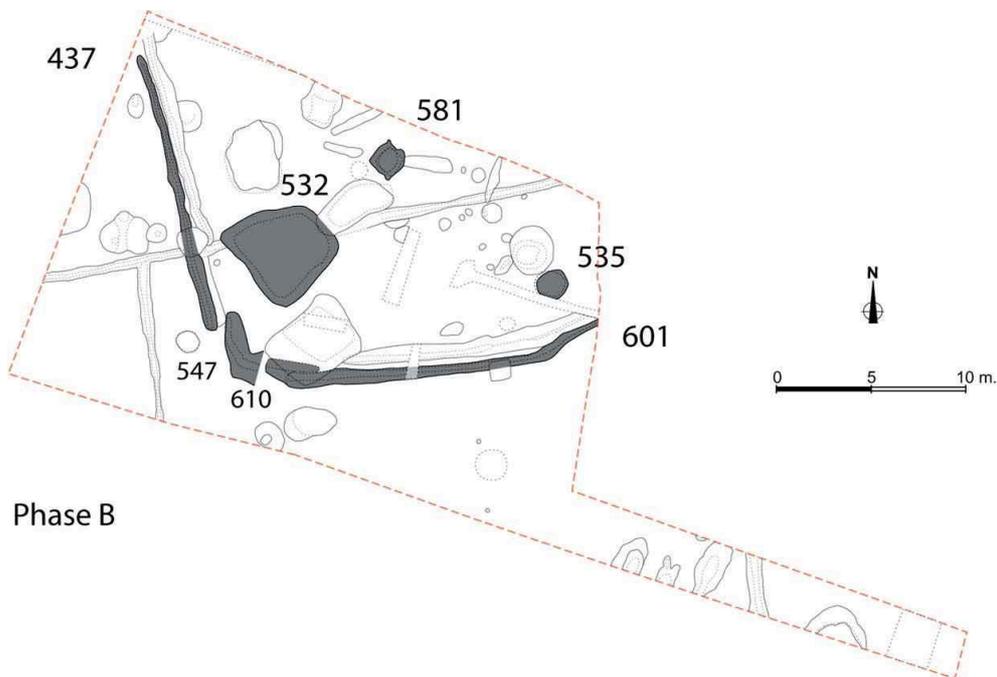


- 27 Dans le courant de La Tène C2, sans doute à partir du deuxième quart du II^e s. av. J.-C., s'implantent une série de structures dont l'organisation et la nature permettent de définir une unité fonctionnelle de base (Fig. 5). Celle-ci se compose d'un enclos matérialisé par deux fossés perpendiculaires. La dimension de cet enclos n'est pas connue dans la mesure où son tracé excède les limites de fouille. Cependant des observations ponctuelles réalisées par la suite permettent d'évaluer sa largeur à une quinzaine de mètres. Par ailleurs, l'enclos présente une ouverture dans son angle sud-ouest. Elle est marquée par une interruption des fossés. L'espace interne de l'enclos est occupé par une série de structures en creux. On note la présence d'une grande fosse quadrangulaire (431), d'une surface de 11 m² et d'une profondeur d'1,40 m, qu'on interpréterait volontiers comme la partie enterrée d'un bâtiment (cave ou vide sanitaire). À ce titre, il convient de signaler que les traces de constructions, telles que les trous de poteau ou les sablières, sont extrêmement rares sur l'ensemble des sites de Bobigny. Il apparaît donc que les bâtiments se révèlent difficile à mettre en évidence. Il faut sans doute évoquer ici la combinaison de facteurs défavorables liés aux processus d'érosion et à la nature des constructions faiblement fondées. Dans ce contexte, ces vastes creusements quadrangulaires constitueraient les seuls vestiges tangibles de bâtiments dont la superficie initiale ne peut être appréhendée. Plusieurs arguments, liés à l'aspect des parois et des niveaux de sol piégés dans les tassements des remplissages de ces structures, plaident en faveur de leur couverture. Deux autres structures profondes se situent à l'intérieur de l'enclos. La première, profonde de près de 3 m, peut s'interpréter comme un puits (511). Dans la mesure où les rabattements de nappe opérés au siècle dernier ont totalement asséchés le fond de ces structures, le niveau protohistorique de la nappe ne peut être établi précisément. La seconde (445), de plan quadrangulaire et moins profonde peut être appréhendée en terme de structure de stockage. Ces structures contemporaines, mais de nature différente, permettent de définir les contours d'une unité fonctionnelle de base. Elle s'organise à

l'intérieur d'un îlot délimité par des fossés qui comprend un bâtiment principal et ses annexes (puits et structures de stockage).

- 28 Dans les contextes attribués à La Tène C2, seule la céramique non tournée est attestée. Les décors sont majoritairement composés à base de lignes polies. Les cannelures et baguettes horizontales commencent à devenir fréquentes. C'est vraisemblablement dans cet horizon qu'il convient de situer les premiers représentants des céramiques peintes sur le site. On note en effet la présence de quelques tessons qui comportent sur leur face interne une peinture ou enduit de couleur lie-de-vin. Les parures annulaires sont également bien représentées par des fragments de bracelets en lignite ou de bracelets en verre bleu à jonc complexe qui se réfère notamment aux types Haevernick 7c, 8b, groupe 14 et 15. Chaque individu n'est représenté que par un unique fragment.

Fig. 6 : Bobigny " Hôpital Avicenne-Bâtiment de Radiothérapie ". Plan des structures attribuées au début de La Tène D1 (grisé).

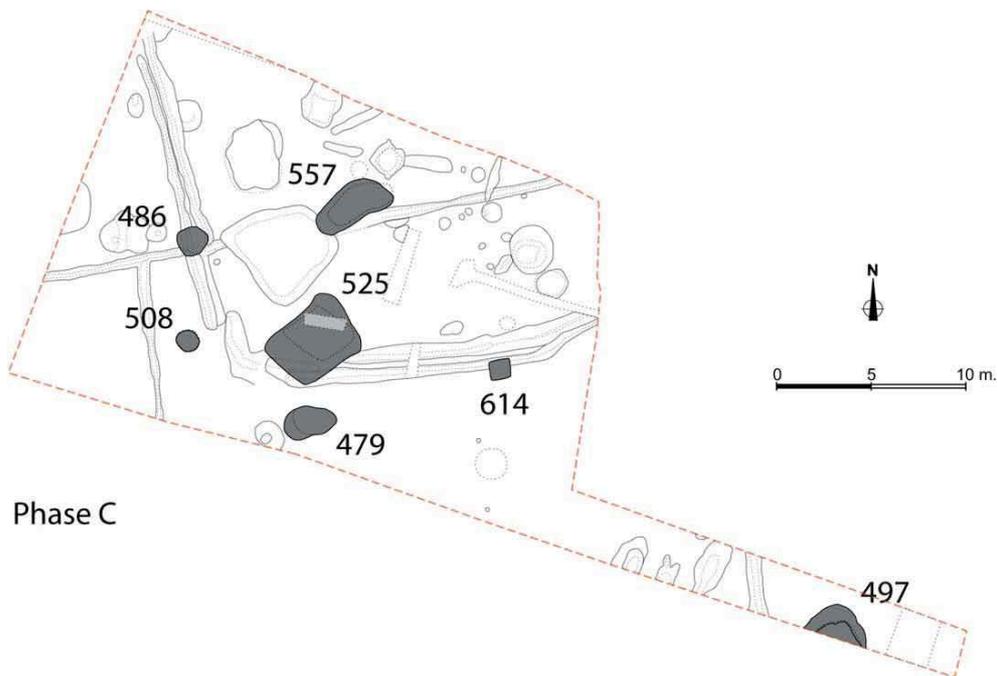


- 29 L'organisation mise en évidence pour la phase précédente sera reproduite, presque à l'identique, lors de la phase suivante que l'on situe au début de La Tène D1 (Fig. 6). L'enclos est retracé à l'aide de fossés qui jouxtent les précédents (437 et 601). L'ouverture, un temps conservée, sera par la suite occulté par des segments de fossé qui viennent boucher l'angle sud-ouest de l'enclos (547 et 610). À l'intérieur de celui-ci, on retrouve les mêmes catégories de structures : un grand creusement quadrangulaire (532), une fosse de stockage (535) et un puits plus profond (581). Celui-ci présente une ouverture de plan quadrangulaire et, en partie haute, une cheminée renforcée de dalles calcaires.
- 30 Les céramiques issues des contextes attribués au début de La Tène D1 sont encore très largement non tournées. Dans l'ensemble elles présentent les mêmes caractéristiques que celles de la phase précédente. Tout au plus peut-on noter le développement des proportions de vases ornés de cannelures et de baguettes horizontales. Les céramiques peintes, ornées intérieurement d'aplats de couleur lie-de-vin semblent maintenant plus

fréquentes. On signalera également la présence de quelques fragments de vases à anse qui s'apparentent, au moins pour leur forme, aux jattes d'Aulnat. Ce type de vase avait déjà été signalé régionalement sur le site de Meulan « L'Île Belle » (Yvelines) où il est représenté par un fragment d'anse. La céramique qui présente des macro-traces manifestes de tour fait son apparition dans ces contextes. Elle figure toujours dans des proportions extrêmement faibles. Dans cette catégorie se trouvent plusieurs fragments de céramique peinte. Les motifs sont d'une grande simplicité. Soit il s'agit d'aplats de peinture rouge ou d'enduit blanc, soit de bandes horizontales de peinture rouge. Quelques fragments d'amphore figurent également à l'inventaire des contextes les plus riches. Ces importations italiennes ne semblent pas attestées sur le site avant le début de La Tène D1. La parure annulaire est encore bien représentée sous forme de fragments de bracelets en lignite et d'un fragment de bracelet tubulaire en alliage à base cuivre. Aucun bracelet en verre n'est connu. À ce titre, il faut insister sur le fait qu'à partir de La Tène D1 cette catégorie de parure n'est plus représentée sur le site, ni même dans la région. Seul un fragment de bracelet à jonc simple de type La Tène D est connu dans les niveaux d'abandon de la nécropole où le mobilier protohistorique et antique se trouve mêlé. Cette absence intrigante ne peut s'expliquer par la pauvreté des contextes ni même par une hypothétique interruption des réseaux d'échange puisque les amphores et le reste du mobilier recueilli indiquent précisément le contraire. Il s'agit peut-être d'un simple effet de mode localisé. Les bracelets en verre, particulièrement en vogue au cours de La Tène C2, seraient délaissés par la suite. L'importance de cette phase du début de La Tène D1 sur le secteur, en termes de quantité de mobilier, de nombre de structures et d'organisation de l'espace, permet d'insister sur la continuité de l'occupation alors que celle-ci semblait s'interrompre sur La Vache à l'Aise.

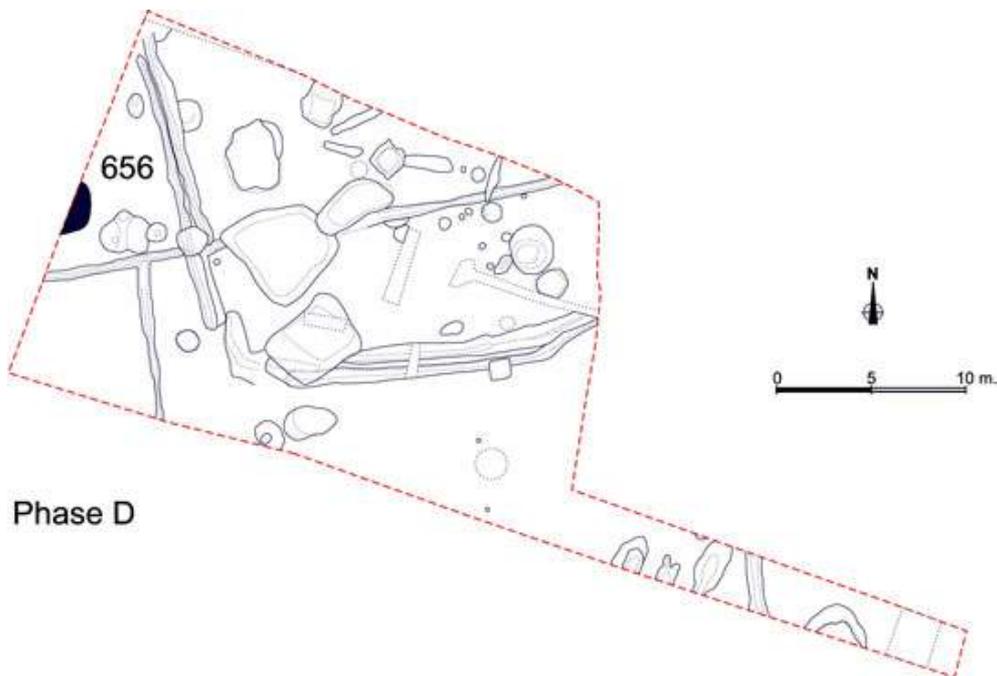
- 31 Dans le courant de La Tène D1 le système d'îlot mis en place au cours de La Tène C2 semble abandonné. On ne trouve plus dans le secteur fouillé d'éléments tangibles d'organisation parcellaire (Fig. 7). Rien n'interdit cependant de supposer qu'ils puissent se déployer au-delà des limites de fouille. Le cortège de structures attribuées à la seconde partie de La Tène D1 comprend une série de fosses peu profondes aux fonctions indéterminées. On peut y associer un grand creusement quadrangulaire vraisemblablement lié à un bâtiment (525) et une fosse profonde de plan quadrangulaire qui s'interprète comme une structure de stockage (614).

Fig. 7 : Bobigny " Hôpital Avicenne-Bâtiment de Radiothérapie ". Plan des structures attribuées à la fin de La Tène D1 (grisé).



- 32 La plupart des structures attribuées à cet horizon livre des tessons d'amphore, de la céramique non tournée et au moins quelques fragments de céramique qui présentent des macro-traces de tour. Dans cette catégorie se trouvent plusieurs éléments de vases peints dont la surface externe est couverte soit d'enduit blanc soit d'aplat de peinture rouge. La parure annulaire n'est représentée que par un fragment de bracelet en lignite et un bracelet en verre de type Haevernick 5a, série 1, qui relève de La Tène C1 et se trouve vraisemblablement en position résiduelle. On notera la présence de plusieurs potins et de deux fibules de Nauheim qui quant à elles permettent d'attribuer cet horizon à La Tène D1b.
- 33 Par la suite, l'occupation semble se restreindre de manière drastique (Fig. 8). Une seule structure, située en bordure de l'emprise et fouillée à la pelle mécanique documente l'ultime phase d'occupation du site. Il s'agit d'un vaste creusement quadrangulaire qui à l'instar des précédents s'interprète comme la partie enterrée d'un bâtiment.

Fig. 8 : Bobigny " Hôpital Avicenne-Bâtiment de Radiothérapie ". Plan des structures attribuées à La Tène D1-D2 (grisé).



- 34 Dans les remplissages de cette structure, intégralement triés à la main, se trouvent de nombreux fragments d'objets en fer en cours de détermination. Le corpus céramique associe amphore et céramique non tournée. Les tessons qui présentent des macro-traces de tour figurent dans des proportions nettement plus élevées qu'au cours des phases précédentes. L'attribution chronologique de cet ensemble n'est pas simple. Le mobilier reflète une évolution assez nette par rapport à celui issu de la phase précédente. En toute hypothèse il s'agit soit d'un horizon récent de La Tène D1, soit d'un ensemble de La Tène D2. C'est précisément là que se situe le problème dans la mesure où les contextes de La Tène D2 sont encore très mal définis régionalement et donc difficiles à mettre en évidence. Aucun argument ne permet ici de trancher de manière définitive en faveur de l'une ou l'autre hypothèse.
- 35 Tout au long de l'occupation du secteur et dans l'ensemble des contextes les plus riches, les restes d'activités métallurgiques sont bien représentés. Plusieurs kilos de scories et quelques culots de forges témoignent du travail du fer au cours de La Tène C2 et D1. La transformation des métaux fusibles est attestée par quelques fragments de creusets et de lingotières ou moules à alvéoles. Le travail de l'os animal, toujours très discret sur le site, est représenté ici par quelques fragments d'ébauches. Si l'on en juge par les rejets qu'elles génèrent, il est manifeste que les activités artisanales tiennent une place prépondérante dans l'occupation de ce secteur. Il est encore un peu tôt pour en déterminer les modalités exactes, mais une série d'études en cours devraient permettre d'en préciser la nature et l'importance.

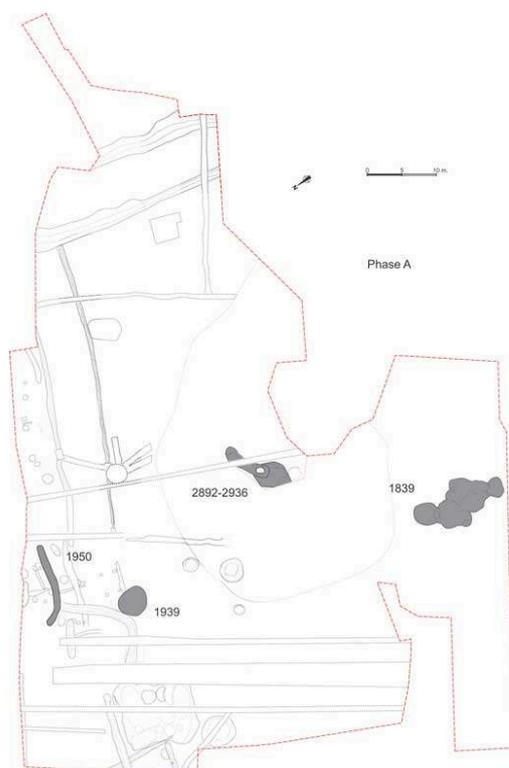
1.3.3. Avicenne : Bâtiment hospitalier (2002-2003)

- 36 L'opération préalable à la construction d'un bâtiment d'hospitalisation concerne une emprise d'un peu moins de 6000 m². Elle se situe à une centaine de mètres au nord-ouest de la précédente.

- 37 Le terrain exploré présente de fortes variations topographiques. Dans sa partie méridionale qui correspond au tiers sud-ouest de l'emprise, il s'apparente à une zone basse vraisemblablement humide si l'on en juge d'après la profondeur des puits aménagés plus haut. Au nord de ce secteur, une pente plus ou moins abrupte mène à une zone sèche qui surplombe de deux à trois mètres la précédente. Cette partie haute correspond au nord de l'emprise et concerne les deux tiers de sa superficie.
- 38 C'est précisément sur ce léger relief que s'implante la nécropole qui constitue la première occupation du secteur. Cet ensemble funéraire exceptionnel, composé de plus de 500 sépultures, sera présenté de manière plus détaillée par la suite (cf. *infra*, chapitre 2). Notons d'emblée que la totalité de la nécropole n'a pas été fouillée. On peut postuler que 100 à 200 sépultures restent à découvrir au sud-est de l'emprise.
- 39 L'ensemble funéraire s'installe dans une zone vierge de toute occupation dans le courant de La Tène B2, à l'articulation des IV^e et III^e s. av. J.-C. Si dans sa partie sud-ouest et vraisemblablement sur toute sa frange méridionale la nécropole semble limitée par la pente naturelle du terrain, aucun argument topographique ne vient contraindre son extension sur les trois autres côtés. La concentration de sépultures sur moins de 1500 m², tout à fait inhabituelle pour la période, ne peut s'expliquer simplement. Au moment où s'implante et se développe l'ensemble funéraire, les terrains alentours semblent largement disponibles. Aucune contrainte d'ordre topographique ou foncière ne justifie cette concentration dont les raisons nous échappent largement.
- 40 Globalement le plan de la nécropole révèle une organisation bipolaire. Deux zones denses, vaguement circulaires, sont séparées par une bande vierge de sépultures qui peut s'apparenter à un chemin de desserte. Comme le détail de la chronologie des sépultures n'est pas établi, on ne peut affirmer qu'il s'agit là d'une organisation volontaire qui traduirait le fonctionnement de l'ensemble funéraire. Cette répartition peut en effet résulter d'une évolution complexe de la gestion de l'espace funéraire qui n'est pas nécessairement identique au cours des différentes phases de son développement. À la concentration spatiale constatée, répond une densité chronologique tout aussi surprenante. En l'état actuel des hypothèses, il apparaît que la durée d'occupation peut être évaluée à une centaine d'années. Les sépultures les plus anciennes se situent dans le courant de La Tène B2, postérieurement à l'horizon dit « Duchcov-Münsingen ». Les ensembles les plus récents ne paraissent pas devoir excéder le début de La Tène C2 ou la transition La Tène C1-C2. En étirant au maximum les hypothèses chronologiques, on peut considérer que les premières sépultures sont aménagées à l'extrême fin du IV^e s. et les dernières au plus tard au début du II^e. Cet intervalle correspond à l'espace de quatre à cinq générations, selon l'extension que l'on confère à cette notion. Par rapport aux nécropoles contemporaines, cette durée semble extrêmement courte pour un tel effectif. Mais celui-ci ne représente en fin de compte qu'une demi-douzaine de décès par an tout au plus.
- 41 Dans la génération qui suit la dernière sépulture ou, selon les hypothèses chronologiques retenues, au moment où la nécropole est en voie d'abandon, plusieurs structures sont aménagées à la périphérie de l'espace funéraire, à l'ouest et au sud-ouest de ce dernier (Fig. 9). Il s'agit d'une série de structures en creux, fosses et fossé, dont les premiers remplissages peuvent être attribués à La Tène C2. Cet ensemble comprend un segment de fossé (1950) et une fosse circulaire (1939) au nord et, en zone basse, au sud, un ensemble de fosses polylobées (1839) à proximité d'une structure qui pourrait s'apparenter à un bâtiment (2936). Celui-ci adopte un plan globalement

quadrangulaire qui présente une extension linéaire dans son angle nord-est. Cet ensemble d'une vingtaine de centimètres de profondeur se trouve en contrebas d'une pente relativement abrupte. L'importance des colluvions postérieures a favorisé sa conservation. Sur la totalité de son extension, on constate la présence d'un niveau de sol en terre battue piégé en partie dans le tassement des premiers remplissages. Ce sol plaide en faveur d'une couverture de l'ensemble bien que la fouille n'ait pas permis de mettre en évidence la moindre trace de structure porteuse.

Fig. 9 : Bobigny " Hôpital Avicenne-Bâtiment hospitalier ". Plan des structures attribuées à La Tène C2 (grisé). Les contours de l'espace funéraire antérieur sont indiqués en pointillés (vert).

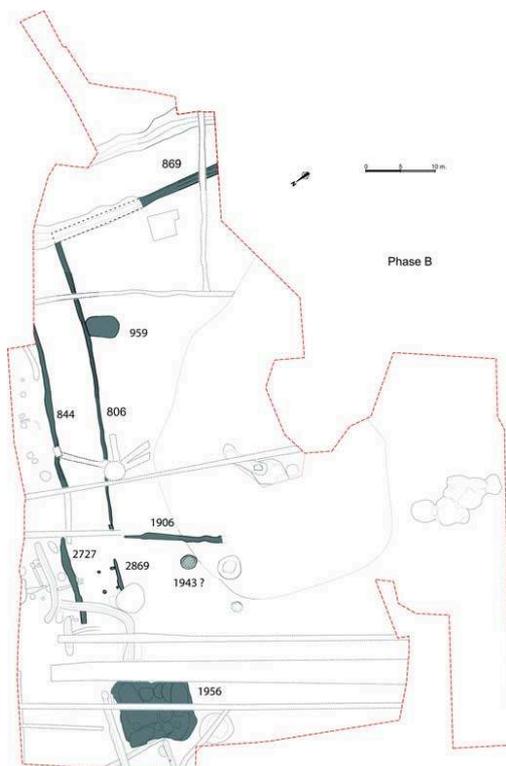


- 42 La nature des structures ne permet pas de restituer avec précision les modalités de cette occupation. On peut cependant noter la prédominance des rejets d'activités artisanales dans les structures situées en zone basse. De très fortes quantités de rebuts liés au travail des métaux non-ferreux se trouvent dans les remblais de la fosse polylobée. Il s'agit de fragments de lingotières ou moules à alvéoles et de creusets. À ces éléments sont associés de nombreux tessons de céramique sur-cuite voire pour certains vitrifiés. Ce ne sont pas des ratés de cuisson mais plutôt des restes de vases ou de tessons utilisés dans le cadre d'activités artisanales liées aux arts de feu. Il peut s'agir de pièce de calage ou d'éléments qui entrent dans la construction des structures de chauffe. Le travail de la forge est illustré par les premiers remplissages de la structure quadrangulaire qui livrent des scories et des chutes. Il faut peut-être imaginer que cette phase dont l'organisation paraît relativement lâche correspond à l'implantation d'une activité artisanale en marge des secteurs les plus denses du site. La présence de l'ensemble de fosses polylobées dont la fonction primaire s'apparente à une simple récupération de matière première s'intégrerait bien à cette définition. Le corpus céramique issu des séquences associées à cette phase se caractérise par l'absence d'amphore et de céramique manifestement tournée. Les décors sont principalement

appel aux techniques les plus fréquentes dans la seconde partie de La Tène C2 sur le site. Baguettes, cannelures horizontales et lignes polies dominent les assemblages. On notera également que dans deux structures se trouvent des fragments de bracelets en verre bleu, de type Haevernick 7b et 8b, caractéristiques de La Tène C2. Ils sont parfois associés à des fragments de bracelet en lignite.

- 43 Les assemblages de mobilier permettent d'associer une série de structures dont les comblements initiaux sont attribués à la première partie de La Tène D1 (Fig. 10). Cet ensemble composé d'une fosse polylobée (1956), d'un grand creusement quadrangulaire (959) et d'une série de fossés (806, 844, 869, 1906, 2727 et 2869) traduit une vaste réorganisation de l'occupation du secteur. Le tracé des fossés permet de restituer des enclos quadrangulaires de grande taille qui délimitent en négatif des espaces de circulations perpendiculaires entre eux. On notera que l'orientation de ce système est similaire à celle de l'enclos contemporain repéré à l'emplacement du Bâtiment de radiothérapie. Pendant cette phase, les activités artisanales semblent se poursuivre sur le site. En témoignent les scories, culots de forge, fragments de lingotière et de creuset trouvés dans plusieurs structures. Le mobilier se caractérise par ailleurs par la présence systématique d'amphore et de céramique manifestement tournée. La céramique non tournée demeure majoritaire. Elle est principalement décorée de motifs à base de lignes polies, de cannelures et de baguettes. Dans quelques fossés se trouvent également des fragments de céramique peinte, recouverte d'engobe blanc. La parure est représentée par un fragment de bracelet en lignite associé à un fragment de bracelet tubulaire en alliage à base cuivre.

Fig. 10 : Bobigny " Hôpital Avicenne-Bâtiment hospitalier ". Plan des structures attribuées au début de La Tène D1 (grisé).

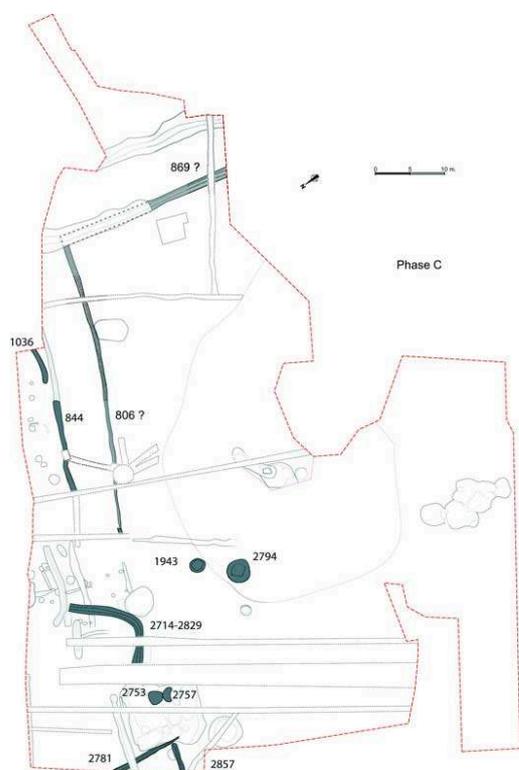


- 44 Avec les structures attribuées à cette phase, on constate que les limites de l'espace funéraire ne sont plus respectées. Plusieurs fossés ainsi que la fosse quadrangulaire qui

correspond sans doute à la partie basse d'un bâtiment viennent directement s'implanter sur cet espace et recourent plusieurs sépultures. En l'état des hypothèses chronologiques, il faut considérer que trente à cinquante ans après les dernières inhumations, l'ensemble de la zone est dévolu à l'habitat. Cette mutation relativement rapide avait déjà été observée sur Les Stades de La Motte. Elle témoigne de l'extension ou pour le moins du déplacement de l'habitat à l'articulation de La Tène C2 et de La Tène D1.

- 45 Dans le courant de La Tène D1, on constate une réorganisation spatiale de faible ampleur (Fig. 11). Elle concerne principalement le tracé des enclos. Certains fossés sont repris (806, 844 et 869), d'autres sont définitivement comblés et de nouveaux systèmes semblent s'installer (2714, 2781, 2857). Ces remaniements sont assez délicats à interpréter dans la mesure où la fenêtre d'observation ne permet pas de saisir l'intégralité de ces aménagements et d'en déterminer la logique. Il convient cependant de noter que les grands axes définis par les structures de la phase précédente sont encore observés, bien qu'ils puissent subir de légers déplacements.

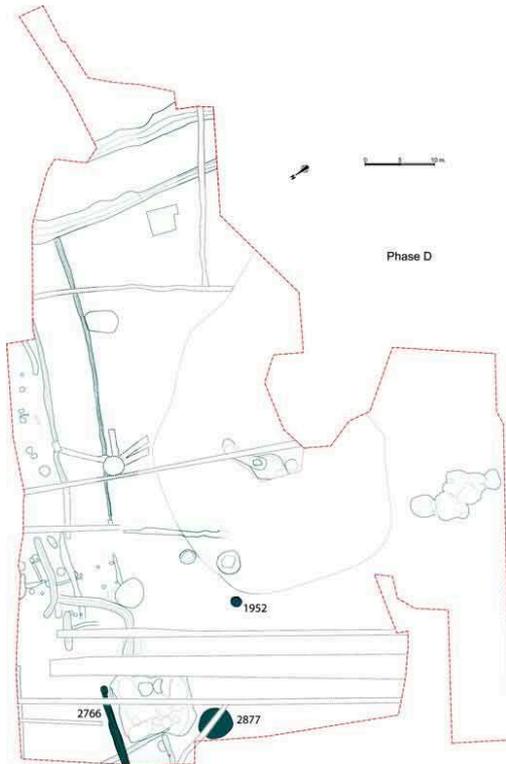
Fig. 11 : Bobigny " Hôpital Avicenne-Bâtiment hospitalier ". Plan des structures attribuées à la fin de La Tène D1 (grisé).



- 46 Deux puits (1943 et 2794) peuvent par ailleurs être associés à cette occupation. Leur présence pourrait suggérer la proximité de zones d'habitation toujours difficiles à mettre en évidence sur le site. Leurs remplissages, composés de céramique de faune et de pierres brûlées privilégient les rejets domestiques. Les témoignages d'activités artisanales se trouvent uniquement représentés dans les comblements des fossés situés plus au nord. Il s'agit de scories de culots de forge, de fragments de creuset et de tessons de céramique sur-cuite. Ces indices indirects sont trop faibles pour permettre une restitution fiable de l'organisation du secteur.

- 47 Par la suite, au cours d'une phase qui pourrait être attribuée à La Tène D2 ou à la fin de La Tène D1, l'occupation paraît se restreindre (Fig. 12). Un seul segment de fossé (2766) et deux puits (1952 et 2877) la matérialisent. Le mobilier est dans l'ensemble peu abondant, mais le corpus céramique est maintenant clairement dominé par des tessons qui présentent des macro-traces de tour et des productions à pâte sableuse.

Fig. 12 : Bobigny " Hôpital Avicenne-Bâtiment hospitalier ". Plan des structures attribuées à La Tène D1-D2 (grisé).



- 48 Les comblements initiaux de trois des quatre puits retrouvés sur le site ont livré des objets dont la présence suscite quelques interrogations. Dans le premier se trouvait un potin de type LT9180 et une fibule en alliage cuivreux, dans le deuxième, un potin de type LT9180 et enfin dans le dernier un rouleau composé de quatre potins de type LT7458. Les potins sont relativement fréquents sur le site. Leur présence n'est donc pas *a priori* exceptionnelle. On remarquera cependant que dans ces trois structures, ils se trouvent à proximité immédiate du fond dans des contextes par ailleurs très pauvres en mobilier si n'est stériles. Leur présence ici ne résulte donc pas simplement de la richesse des contextes dont ils proviennent. La récurrence du phénomène s'avère d'autant plus intrigante. La perte accidentelle de ces objets peut être évoquée pour expliquer chacun des cas pris isolément, mais rend la répétition assez douteuse. Ce caractère répétitif permet d'évoquer une dimension rituelle, *lato sensu*. On notera toutefois que les puits fouillés sur d'autres secteurs du site n'ont pas livré de vestiges comparables. Dans la mesure où les couches de fonctionnement des puits n'ont pas été observées, ce geste serait plus à mettre en relation avec l'abandon des structures qu'avec leur utilisation.
- 49 Quelques aménagements témoignent de l'occupation du secteur au début de la période gallo-romaine. Celle-ci est limitée à la partie orientale du site. Deux fossés parallèles semblent définir un axe de circulation. Au niveau de l'interruption de l'un d'entre eux

se trouve une cave construite qui signale vraisemblablement la présence d'un bâtiment. Toutes ces structures livrent des fragments de céramique antique et de *tegulae*. En première analyse cette occupation ne semble pas se développer au-delà du I^{er} s. ap. J.-C.

- 50 On notera que l'un des fossés reprend partiellement le tracé d'un enclos de La Tène D1 et que le tracé du second correspond à la limite de répartition des sépultures. Cette coïncidence suggère la permanence des limites sur le long terme bien que, on l'a vu, de nombreuses structures postérieures recoupent les sépultures.

2. La nécropole du Bâtiment hospitalier

2.1. Archéologie funéraire et approche anthropologique (Cyrille Le Forestier)

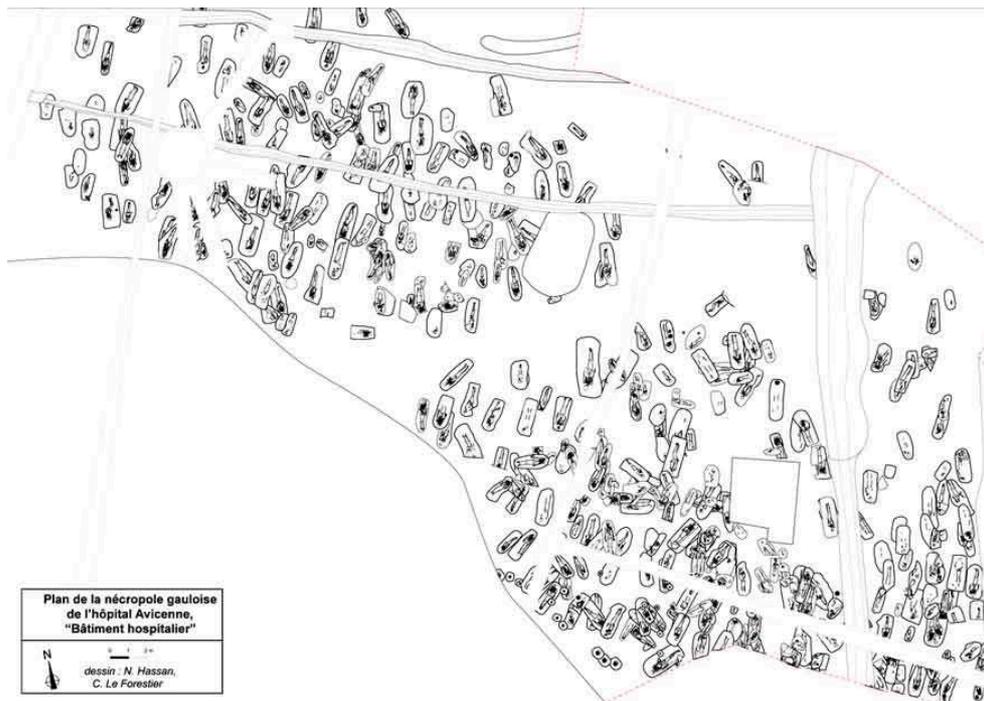
- 51 L'ensemble des fouilles effectuées au cours de ces deux derniers siècles dans le nord-ouest de la Gaule (départements de l'Aisne, des Ardennes et de la Marne) a livré près de 15000 sépultures pour 500 nécropoles datées du Hallstatt à La Tène Moyenne (Demoule 1999). La plupart des ces ensembles contiennent moins de 60 individus et parmi celles où le nombre de sépultures dépasse 200, la documentation est fortement lacunaire (absence du mobilier osseux). Une part importante des opérations archéologiques s'est déroulée avant 1930.
- 52 Si l'on s'intéresse de près à la région correspondant aujourd'hui à l'Île-de-France, le constat semble tout aussi alarmiste : mauvaise conservation de la matière osseuse (sol acide) et absence de nombreuses collections ostéologiques. Pour La Tène B - La Tène C, ce sont à peine plus de 1700 sépultures pour 67 nécropoles qui ont été extraites du sol (Marion 2004). Certaines ont été fouillées, d'autres simplement prélevées. La documentation (relevés de terrain, photographies, notes, rapports, publications) concerne moins de la moitié des sépultures. D'un point de vue démographique, si l'on considère que le nombre d'individus suffisant pour une étude pertinente est supérieur à 30 (Chenorkian 1996), le nombre de sites se limite à 8 : Dampmart, « Le Champ Breton », Épiais-Rhus, « Le Buisson Saint Jean », Cannes Écluse « Les Gravelottes », Montigny Lencoup « La Justice », Saint Sauveur les Bray »?, Soisy Bouy « Les Grillons », Saint-Maur-des-Fossés « Adamville », Bobigny « Hôpital Avicenne ». Ces ensembles funéraires réunissent près de 1160 sépultures dont seules 620 sont exploitables. Près de 300 sujets (sur les 1700 sépultures fouillées) ont été déterminés comme immatures. Ce rapport défie toutes les lois des sciences démographiques. Parmi ces quelques 300 sujets immatures, plus de la moitié proviennent du site de Bobigny « Hôpital Avicenne ».
- 53 Au regard de ces données, le corpus du site Bâtiment hospitalier, « Hôpital Avicenne » à Bobigny peut être considéré comme un des plus exploitables pour l'archéo-anthropologie de cette période. L'emprise a bénéficié d'une grande concordance avec la nécropole gauloise. Seule une frange de l'ensemble funéraire (correspondant probablement environ à 150 sépultures) n'a pu être fouillée. La fouille a également bénéficié de conditions favorables. Les délais impartis ont parfois permis d'effectuer des tests en décapant moins profondément. Les conséquences furent la découverte de sépultures dans ces niveaux supérieurs.

2.1.1. Contextes funéraires à Bobigny

- 54 Lors des différentes opérations sur le territoire de Bobigny, de nombreux os humains ont été extraits de différents contextes.
- 55 Sur le site de « La Vache-à-l'Aise », les vestiges humains erratiques sont présents dans 13 US. Parmi les os retrouvés, ont été déterminés sept fragments de crâne, un radius, des os des membres inférieurs et une vertèbre lombaire. Ces ossements ne sont généralement pas regroupés. Il est difficile d'accorder à ces vestiges une valeur culturelle étant donné la pauvreté du corpus. Une sépulture a été découverte pendant la fouille. Seul le membre inférieur gauche de l'individu subsiste. Ce sujet a été déposé au sein d'une fosse d'extraction.
- 56 L'opération archéologique des « Stades de la Motte » a livré cinq sépultures datées de La Tène B2-C1, qui s'inscrivent dans un schéma chronologique identique à celui de la nécropole fouillée en 2003. L'emprise archéologique étant restreinte (moins de 15 m de large au niveau de cet ensemble funéraire), il est difficile de conclure à l'exhaustivité de la population archéologique. Les individus sont orientés selon un axe nord-sud des fosses oblongues. La plupart des corps ont été déposés sur le dos dans des contenants. Cet ensemble se compose d'adultes bien conservés. Trois squelettes ont pu être déterminés comme masculins, un comme féminin et un dont la diagnose n'a pu être possible.
- 57 Les fouilles au lieu-dit « Hôpital Avicenne » : les « Cuisines » ont livré sept sépultures attribuables à La Tène D. La particularité de ces inhumations réside dans la structure utilisée comme fosse sépulcrale. Cinq individus ont été déposés au sein de fosses d'extraction et deux dans des fosses non déterminées. Il apparaît progressivement que ce que l'on aurait pu définir comme « sépultures de relégation » à l'époque protohistorique sont en fait des inhumations liées à des pratiques spécifiques. L'inhumation en silo correspond à ce que l'on a coutume d'observer régionalement : « une sur-représentation des adultes matures et de sexe féminins » (Séguier, Delattre 2005). Les comblements des structures fossoyées ont livré 44 pièces osseuses humaines isolées. Le NMI s'élève à 9. Il ne s'agit que des restes d'immatures, les deux tiers appartiennent à des sujets décédés entre 0 et 1 an. Il s'agit soit de pratiques de décharnement, d'abandon ou d'exposition avant une éventuelle inhumation (Lambot 1998) soit d'une destruction liée aux interventions anthropiques. Les sépultures d'enfants auraient été alors détruits par les creusements postérieurs et seuls quelques os subsisteraient dans le fond des structures. Juxtant cette fouille, celle de « Hôpital Avicenne » : « radiothérapie » a livré quelques vestiges humains dans sept US.
- 58 La partie sud de l'emprise archéologique de la fouille « Hôpital Avicenne » : « bâtiment hospitalier » est occupée par une nécropole de La Tène Moyenne réunissant 499 inhumations et 20 crémations.
- 59 Pour la période de La Tène moyenne, ce sont donc près de 540 sépultures qui ont été découvertes sur la commune de Bobigny. Les différents chantiers ont la particularité d'avoir livré les principaux types de gestion funéraire à l'époque gauloise : nécropole dense (inhumation et crémation), petite nécropole (en l'état actuel des fouilles), sépultures isolées dans des structures d'habitats et artisanales, dans des fosses sépulcrales classiques. De nombreux ossements erratiques – témoins de sépultures antérieures ou d'intervention sur les individus – sont présents.

2.1.2. La nécropole

Fig. 13 : Bobigny "Hôpital Avicenne-Bâtiment hospitalier". Plan général de la nécropole (dessin N. Hassan et C. Le Forestier).



- 60 L'organisation de l'ensemble funéraire peut être divisée en trois types d'occupations (Fig. 13) : une zone dense, une plus lâche en bordure et des sépultures isolées. Le premier ensemble concerne les sépultures qui entretiennent de nombreuses relations stratigraphiques. Il s'agit d'un axe nord-ouest/sud-est ou l'on dénombre une à deux sépultures par mètre carré. Les raisons d'une telle densité, inhabituelle pour la période demeurent indéterminées. Ce type d'occupation réunit près des deux tiers du corpus. Le second concerne les sépultures (contemporaines du premier groupe) qui se situent en périphérie proche du précédent type d'occupation. Les relations stratigraphiques ne sont pas nombreuses. Du fait de la densité des inhumations de part et d'autre d'un axe nord-ouest/sud-est, il semble que l'implantation se soit progressivement étendue sur les franges. Cette proposition impliquerait la connaissance de cette zone dense par les fossoyeurs. Le tiers des sépultures correspond à ce type d'occupation. Le troisième concerne les sépultures « isolées », contemporaines de celles décrites précédemment, distantes d'au moins 20 m de la nécropole. L'orientation, le recrutement, les pratiques funéraires, les parures et les offrandes sont similaires. Cet isolement spatial peut être imputable soit à un hiatus chronologique (sépultures antérieures ou postérieures de peu à l'occupation intensive de la nécropole), soit à l'existence d'une certaine liberté de choix entre le lieu principal d'inhumation et ses environs. Aucune sépulture de relégation n'a été identifiée parmi les sépultures.
- 61 Les structures d'enfouissement à inhumations sont, pour une grande majorité, oblongues. Quelques cas de fosses quadrangulaires ont pu être observées. Pour les cas où les fosses ont été observables, la longueur moyenne est de 180 cm pour 45 cm de large. Les parois sont droites et le fond plat.

- 62 Les différentes phases d'inhumations ont été parfois conditionnées par la profondeur (variable) des creusements : ils ont été quelquefois interrompus par la présence d'une sépulture sous-jacente (individu à l'état de cadavre ou déjà squelette ?). Dans le cas inverse, lors de recoupements, les os de l'occupant perturbé font partie intégrante du remplissage (sans agencement) de la sépulture postérieure. Aucune liaison ostéo-articulaire n'est maintenue.
- 63 La position des corps varie peu. La quasi-totalité des individus ont été déposés en décubitus dorsal, les mains le long du corps et les membres inférieurs non fléchis. Deux individus ont été déposés en procubitus, d'autres en procubitus latéral gauche ou droit, ou bien alors dans des positions particulières : la main droite dans le dos, le squelette axial surélevé et les jambes fléchies, les membres inférieurs relevés au niveau des épaules. En ce qui concerne quelques-uns de ces cas, la position dans laquelle les sujets ont été placés est fréquemment liée à une invalidité ; pour d'autres, ces positions semblent résulter de la « descente du cadavre » dans le fond de la fosse.
- 64 Quelques sépultures doubles ont été révélées à la fouille. Aucune lésion, possible témoin d'un sacrifice, n'a été observée sur ces squelettes. Les associations ne sont pas systématiques : deux hommes, un homme et un jeune enfant, un adolescent et un enfant et une femme et un enfant. Le dernier cas témoigne d'une mise en scène dans le dépôt des cadavres : la tête de l'enfant (décédé autour de sept ans) a été déposée sur l'avant-bras droit de l'adulte, entremêlant intimement les deux défunts. Les sujets sont accompagnés d'une céramique et d'un quartier de viande.
- 65 Les interventions sur le mort, à tous les stades de la décomposition (sauf, peut-être, au premières heures) ne se limitent parmi la population étudiée qu'au dépôt du cadavre dans la fosse. Aucun processus du rituel (commun ou particulier) n'impose de dislocation des corps, de « temps d'attente » de décharnement ou de reprise d'une partie du squelette. Le traitement réservé aux près de 500 défunts est uniforme et ne reflète pas la diversité que l'on a coutume d'observer dans la littérature antique ou l'archéologie funéraire.
- 66 Aucune trace ligneuse, d'élément de fixation (clous, rivets) ou de calage, n'a été mise en évidence lors de la fouille. Les espaces de décomposition sont variés. Les immatures ont cependant bénéficié davantage de contenants. Certains adultes (30 %) se sont décomposés au sein d'espace vide. Aucun effet de paroi, ni de contrainte n'a été attesté. La présence de pièces métalliques (agrafes) pourrait alors coïncider avec un simple élément de couverture en bois reposant sur le haut de la fosse. Cela pourrait alors expliquer le désordre quasi systématique des agrafes (37 sépultures en contiennent), retrouvées lors de la fouille dans des positions et à des endroits ne coïncidant pas avec un contenant. De ce fait, le pourrissement des planches, s'effectuant progressivement, aurait libéré les agrafes de fixation. Ces dernières auraient pu ainsi migrer en désordre vers le fond du creusement.
- 67 Une seule réduction de corps est contemporaine de la nécropole. Les os de la ceinture pelvienne ainsi que le fémur droit ont été rassemblés en fagot sur les jambes du nouvel individu. Une partie du squelette recoupé est absent du comblement. Les squelettes perturbés par de nombreux creusements n'ont pas fait l'objet de gestion particulière.
- 68 Une sépulture a, semble-t-il, bénéficié d'une superstructure (toiture ?). Quatre fosses de petites dimensions (de 20 à 30 cm de diamètre) entourent l'individu et auraient pu

accueillir des poteaux. Dans cette sépulture se trouvait également un fer de lance de grande taille.

- 69 Vingt crémations se trouvaient au sud de l'emprise. Les restes osseux (en cours d'étude) ont été retrouvés à l'intérieur de céramiques, fréquemment accompagnés de restes animaux. Leur présence ne semble pas correspondre à une contrainte spatiale, à un recrutement particulier ou à une pratique réservée à une catégorie de la population (le mobilier métallique est similaire tant dans les inhumations que dans les crémations). Peut-être faudrait-il davantage envisager leurs présences soit par un choix social d'une partie de la population, correspondant à quelques familles, soit par une évolution des pratiques funéraires.
- 70 Le déficit en nombre de nourrissons est important. Les fœtus et les périnataux ne représentent que dix individus (2 %). La classe d'âge des 1-4 ans est, quant à elle, bien représentée. Elle regroupe près de 14 % de l'effectif total. Ce chiffre est d'ailleurs sans équivalent pour les nécropoles de cette période. La classe d'âge des décès survenus entre 5 et 9 ans est, elle aussi, fortement représentée (11 % de la population). Les individus décédés entre 10-15 ans et 15-19 ans représentent respectivement 5 % et 3 % du corpus.
- 71 Ce sont 290 squelettes d'adultes qui ont été déterminés (11 % concerne les adultes décédés avant trente ans). Une partie de ces sujets (30 %) présentent des caractéristiques de forte maturité osseuse tel des marqueurs d'arthrose, d'enthésopathie et des stades d'usure avancée (symphyse pubienne et surface auriculaire des ilions). Ce groupe d'individus semble se démarquer nettement du reste des sujets.
- 72 Le sex-ratio des individus qui ont pu bénéficier d'une diagnose sexuelle à partir des vestiges pelviens est équilibré : 82 squelettes masculins et 83 féminins. Ce rapport est proche du taux de masculinité théorique de 50 %. Il apparaît qu'aucune sélection selon le sexe des individus n'ait été effectuée. Une simple approche morphologique basée sur les caractères crâniens fournit des résultats quasi similaires.
- 73 La très faible proportion des sujets décédés dans les premiers moments de la vie est une donnée récurrente. Il est difficile, tant les causes peuvent être diverses de justifier cette sous-représentation : conservation différentielle de l'os (Bello *et al.* 2002), faible enfouissement des corps subissant l'érosion et les interventions exogènes et inhumations dans les habitats comme à Nanterre, « Les Guignons » (Durand 1998) ou à Meaux « îlot H2 » (Delattre 1998), selon une pratique répandue dans les civilisations antiques (Pline, Nat. Hist., 7, 72).
- 74 Deux critères paléodémographiques ont été ici retenus pour valider l'hypothèse d'une population « naturelle » de modèle archaïque, sans recrutement spécifique et capable de se renouveler. La nécropole de Bobigny s'inscrit dans ce schéma. Le premier prend en compte les enfants décédés entre 5 et 14 ans et celui des adultes (appelé aussi indice de jeunesse), il doit être supérieur ou égal à 0,100. Le second est le rapport des décédés de cinq à neuf ans et des décédés de dix à quatorze ans, il doit être supérieur à 2. Ces deux critères sont suffisamment fiables (Bocquet-Appel, Masset 1977 ; Seguy, Buchet *et al.* 2005) car ils ne prennent pas en compte les décès survenus entre le stade fœtal et les premières classes d'âge (population difficilement quantifiable en archéologie). Les rapports sont respectivement de 0,26 et 2,2 pour la population étudiée. Ces données sont rarement obtenues pour les nécropoles du second âge du Fer à cause de l'ancienneté et du manque de documentation de nombreuses fouilles, de la faiblesse du

corpus ou de recrutements spécifiques : nécropoles aristocratiques, petites nécropoles, sanctuaires, crémation des corps, etc. Il apparaît donc vraisemblable qu'aucune sélection n'ait été effectuée parmi les défunts. Toutes les classes d'âges sont présentes, des plus jeunes à ceux qui ont développé des marqueurs de sénescence. Toutefois quelques écueils viennent entacher les interprétations. L'étude anthropologique a révélé la faible représentativité, moins de 6 %, des jeunes adultes (identifiables par la disparition des derniers marqueurs d'ossification). Cette absence peut avoir pour cause l'impossible détermination précise d'une partie des squelettes adultes ou un recrutement différentiel pour cette classe de la population. Notons que la partie non fouillée au sud (autre écueil de l'étude) pourrait venir rééquilibrer les proportions.

- 75 Outre la représentation satisfaisante de toutes les classes d'âges, la qualité du matériel osseux permet une approche socio-biologique des sujets les plus jeunes. La répartition des immatures dans des classes d'âges quinquennales est artificielle et peut masquer des dynamismes démographiques. La répartition des âges au décès des populations anciennes soulève certains problèmes, surtout pour les enfants décédés entre quatre et cinq ans (Simon 1990). Même s'il est établi qu'une diagnose de l'âge au décès peut comporter une fourchette d'erreur plus ou moins large, de nombreux squelettes présentent les mêmes caractères biologiques d'acquisitions (état de l'ossification et stades dentaires). Le nombre conséquent d'immatures de notre corpus permet alors une approche vers des « groupes d'âges signifiants » comme la petite enfance, le premier contact avec le travail, la fin de l'enfance et les jeunes adultes. Ces groupes peuvent être appréhendés par l'anthropologie à travers les temps d'acquisitions biologiques. D'autres variables peuvent être prises alors en compte dans cette démarche comme la présence quasi systématique des dépôts funéraires en céramique à la droite des immatures (17 cas sur 23), le port de bracelets en fer au bras droit des enfants ou les dimensions des fibules qui refléteraient des temps d'acquisitions sociaux.
- 76 La paléopathologie livre des résultats surprenants. Hormis les troubles ostéo-articulaires inhérents à toute population (atteintes dégénératives) et quelques cas de maladies au caractère plus anecdotique (spondylolisthésis, maladie de Forestier, spondylarthrite ankylosante, sacralisation de la dernière vertèbre lombaire), les maladies osseuses sont peu variées et peu fréquentes. Les troubles ostéo-articulaires sont remarquables principalement par des affections chroniques par dégénérescence. Les principaux foyers arthrosiques concernent les vertèbres cervicales et lombaires. Les ostéophytes de ces discarthroses se développent majoritairement sur les faces antérieures des plateaux vertébraux. Ces atteintes articulaires sont présentes pour plus de 11 % de la population adulte.
- 77 Les traumatismes sont également peu nombreux. Les fractures ne sont présentes que dans des régions anatomiques attendues (épaule, jambe) et on notera la faible part des fractures de parade. L'état sanitaire de cette population est également très satisfaisant : peu de carences durant l'enfance et de troubles bucco-dentaires. Ces éléments semblent conforter l'image d'une alimentation de qualité.

2.2. Le mobilier funéraire : une approche sociologique des sépultures (S.M.)

- 78 D'un point de vue général, les sépultures de Bobigny se révèlent individuellement très pauvres en mobilier. Ce constat s'impose par comparaison aux très nombreux

ensembles contemporains d'Europe centrale ou encore aux riches sépultures mises au jour dans les environs de Paris sur des sites comme Nanterre, Bouqueval, Le Plessis-Gassot et Roissy. Le principal intérêt du site de Bobigny ne réside pas ici dans le caractère exceptionnel de telle ou telle sépulture, mais plutôt dans la banalité de l'ensemble. Favorisé par le nombre, le corpus d'objets issus des sépultures apparaît comme l'un des plus importants pour la période à l'échelle de l'Europe celtique. Sa répartition permettra d'aborder sur des bases statistiques relativement fiables les questions d'organisation sociale d'un ensemble funéraire qui du point de vue anthropologique ne semble pas présenter de biais majeurs de recrutement. Sociologiquement, l'indigence, la banalité et la répétitivité des dépôts de mobilier semblent également indiquer qu'une large part de la population est représentée. Rappelons ici qu'un peu plus de la moitié des sépultures seulement contient du mobilier.

- 79 La densité topographique des sépultures et son corollaire, l'intensité des recoupements stratigraphiques, fournissent de précieux arguments de chronologie relative pour une durée d'occupation très courte (cf. *supra* 1.3.3.). Combinés aux approches typochronologiques classiques, ils devraient permettre d'établir un solide référentiel chronologique pour les catégories de mobilier les plus fréquentes. Cette situation n'a cependant pas que des avantages. Plusieurs sépultures, maintes fois recoupées, ne sont plus représentées que par quelques éléments osseux encore en place. Dans certaines zones denses, il est probable que quelques sépultures anciennes aient totalement disparu. D'autre part, l'importance de ces recoupements impose une certaine prudence dans l'examen du mobilier issu des sépultures. Une partie des objets trouvés en remplissage provient d'ensembles plus anciens perturbés. De plus dans les niveaux supérieurs de la nécropole, les limites de fosse n'étaient pas toujours lisibles. En conséquence, seuls les objets explicitement associés au dépôt du corps ou à l'architecture de la sépulture doivent être pris en considération dans un premier temps. Si pour certains d'entre eux la distinction ne pose aucun problème, pour d'autres, comme par exemple les agrafes d'assemblage ou les petits objets trouvés sans contact direct avec le corps, le doute est toujours possible.
- 80 La seconde difficulté de cet ensemble tient à la nature même des objets déposés. L'essentiel de la parure et de l'équipement personnel se compose en effet d'objets en fer qui requièrent de lourds traitements avant de pouvoir être abordés dans de bonnes conditions. Dans cette perspective le nombre d'objets à traiter est évidemment un handicap. Pour l'heure, les informations dont nous disposons demeurent partielles. Elles autorisent cependant une première analyse des associations des principales catégories en présence qui permettra de préciser le recrutement social de cet ensemble funéraire atypique.

2.2.1. Les fibules

- 81 Avec 348 individus qui proviennent de 243 sépultures, les fibules représentent de loin la catégorie d'objets la plus fréquente. Il s'agit principalement d'exemplaires en fer. Seules deux fibules en alliage à base cuivre figurent à l'inventaire.
- 82 Si plusieurs se trouvent en remblai et quelques-unes dans des positions ambiguës par rapport au dépôt du corps, un grand nombre (243 fibules) peut être associé à l'individu ou au dépôt funéraire de 192 sépultures. Celles-ci se situent de manière privilégiée au niveau du thorax (91 % des positions). Toutes les autres situations apparaissent

marginales. Ces positions indiquent bien que la fibule est employée pour fermer un vêtement dans la partie supérieure du corps. Les premières observations réalisées sur leur corrosion révèlent l'omniprésence de restes de tissus (étude en cours, C. Moulhérat). L'examen de leur répartition au sein de la nécropole ne permet pas de dégager d'autres règles en fonction de l'âge ou du sexe des individus associés. De ce point de vue, les proportions des différentes catégories de sépultures à fibules reflètent assez fidèlement celles de l'ensemble de l'échantillon. Par contre, on constate que l'association de plusieurs fibules dans une même sépulture privilégie clairement les adultes. Les individus immatures de moins de quinze ans représentent 41 % de la population totale et seulement 11 % des sépultures qui possèdent plusieurs fibules. Cependant, le nombre de fibules ne semble pas lié à la richesse de la sépulture, constatée par ailleurs. Les tombes qui présentent d'autres catégories de mobilier sont certes plus volontiers pourvues de fibules que les autres, mais contiennent rarement plus d'une fibule.

- 83 En l'absence de restauration exhaustive, les informations typologiques restent limitées. Seul un petit échantillon de 80 fibules issues de la zone nord-ouest de la nécropole a pu être remonté et radiographié dans de bonnes conditions. Ces radiographies permettent un premier tri, mais ne livrent pas tous les détails typologiques nécessaires à l'étude. Par ailleurs, l'échantillon traité, sélectionné arbitrairement sur des bases topographiques, n'est sans doute pas représentatif de la totalité du corpus, mais permet déjà quelques constatations. On remarque que les fibules à pied libre de types attribuables à la fin de La Tène B2 sont particulièrement fréquentes. Elles représentent la moitié du corpus étudié. Parmi celles-ci, on constate une forte variabilité typologique qui traduit bien cette phase de déstandardisation qui précède l'adoption du nouveau modèle de fibules à pied attaché. Les exemplaires classiques de La Tène C1 sont peu nombreux puisque seulement dix fibules relèvent de cette catégorie. Une part relativement importante de l'échantillon étudié correspond à des types intermédiaires de fibules à pied tangent à l'arc ou pour lesquelles les radiographies n'ont pas permis de restituer les modalités exactes de fabrication. La sur-représentation des types anciens par rapport à la chronologie de la nécropole n'est sans doute pas représentative de l'ensemble de l'effectif. Elle reflète en partie les incertitudes liées à la qualité de l'information disponible. Cependant elle ne semble pas totalement artificielle. En effet plusieurs indices suggèrent que les sépultures les plus anciennes se concentrent dans la partie nord-ouest de la nécropole dont provient l'échantillon étudié. Cette situation pourrait donc traduire une évolution topographique. Les sépultures les plus récentes semblent nettement plus fréquentes dans la partie sud-est. C'est en tout cas ce qu'indique également la répartition des sépultures de guerriers. Les deux plus anciennes qui relèvent de La Tène B2 et de la transition B2-C1 se trouvent au nord-ouest, toutes les autres, attribuées à La Tène C1 se situent au sud-est.
- 84 En l'état des données, aucune fibule caractéristique de La Tène C2 ne figure dans les sépultures. L'examen des fibules semble confirmer, sous réserve d'inventaire, que la chronologie de la nécropole s'échelonne de la fin de La Tène B2, postérieurement à la phase Duchcov-Münsingen, à La Tène C1 et ne semble pas se poursuivre au-delà de la transition La Tène C1-La Tène C2.

2.2.2. La céramique

- 85 Pour la période et dans la région parisienne, le dépôt de vases dans les sépultures est une pratique peu fréquente par rapport au reste du Bassin parisien et notamment à la Picardie voisine. La nécropole de Bobigny ne déroge pas à cette règle puisque seulement 88 vases proviennent de l'espace funéraire.
- 86 Parmi les inhumations, le dépôt de vase semble marginal puisqu'il concerne moins de 6 % de la population, soit 29 sépultures dans lesquelles se trouvaient 34 vases. Le plus souvent le dépôt n'est constitué que d'un seul récipient et aucune inhumation ne livre plus de deux vases. Avec près des deux tiers des cas, il apparaît que les vases sont plus volontiers associés aux individus immatures. En première analyse, il semble bien que les dépôts d'ossements animaux obéissent à la même logique. D'ailleurs les deux types de dépôts sont assez souvent associés dans la même sépulture. Il se peut donc que les offrandes alimentaires, toujours rares dans les inhumations, concernent principalement les immatures.
- 87 Une douzaine de vases se trouve dans les niveaux supérieurs des secteurs les plus denses de la nécropole, là où les limites de structures sont peu lisibles. La fouille n'a pas permis de les associer à une sépulture ou une structure particulière. La poursuite de l'étude stratigraphique permettra peut-être d'en attribuer quelques-uns. On peut cependant déjà considérer qu'il s'agit de vases qui faisaient initialement partie d'un dépôt funéraire.
- 88 Dans des positions stratigraphiques également peu lisibles, au sein des niveaux supérieurs de la nécropole, on distingue une dizaine d'ensembles composés d'un ou dans trois cas de deux vases qui contiennent des ossements brûlés. En l'attente de détermination, on considérera qu'il peut s'agir soit d'incinérations soit de restes alimentaires.
- 89 Enfin treize structures clairement lisibles se composent de dépôts de vases. Pour douze d'entre elles, il s'agit manifestement d'incinérations. Le dépôt se compose d'un (4 cas), deux (6 cas) ou plus rarement de trois à quatre vases (1 cas chacun). Il se pourrait que les incinérations appartiennent toutes aux phases les plus récentes de la nécropole. Cependant les observations stratigraphiques attestent de la contemporanéité des deux pratiques.
- 90 Une dernière structure associe six vases dont certains contiennent des restes animaux. Il peut s'agir d'un dépôt aménagé dans les comblements d'une inhumation sous-jacente.
- 91 Plus généralement, on notera que dans les incinérations le vase haut qui sert d'urne peut être associé à une ou plusieurs écuelles qui sont éventuellement utilisées comme couvercle. Dans les inhumations sont déposés des écuelles ou jattes et des pots plus ou moins élancés. La présence de plusieurs vases à piédestal, coupe ou vase globulaire, est à signaler.
- 92 Si à l'échelle de la nécropole le dépôt de vase semble marginal, c'est surtout le cas pour les inhumations qui représentent l'essentiel de l'effectif. Par contre toutes les incinérations, ou structures supposées telles, contiennent au moins un vase. Si l'on compare les ensembles de Bobigny aux effectifs des sépultures picardes contemporaines, même en se limitant aux incinérations, le nombre de vases déposé dans les tombes apparaît ici extrêmement faible. Régionalement la pratique ne semble

s'imposer que concomitamment au développement de l'incinération, mais le dépôt demeure toujours modeste.

2.2.3. La parure : les femmes et les enfants

- 93 Seulement 35 sépultures contiennent des objets de parure associés à l'individu ou au dépôt du corps. Cet effectif qui représente moins de 10 % de l'ensemble des tombes connues paraît très faible. Dans les ensembles contemporains du Bassin parisien (Baray 2003), la part des sépultures à parure avoisine plutôt les 40 % de la population. Le faible taux constaté à Bobigny doit sans doute être attribué à un recrutement particulier qui concerne davantage une population relativement modeste ou en tout cas ne l'exclut pas. La forte proportion d'individus immatures ne semble jouer ici aucun rôle dans la mesure où on constate une répartition similaire à celle des sépultures d'adultes. Quelque soit la catégorie considérée, la parure concerne entre 5 et 10 % des individus.
- 94 En dépit de cette relative indigence et d'une base de réflexion limitée, les récurrences constatées permettent de restituer les règles qui président au port de la parure dans la nécropole (Fig. 14).

Fig. 14 : Bobigny " Hôpital Avicenne-Bâtiment hospitalier ". Tableau synthétique des parures annulaires trouvées en position fonctionnelle.

	Brassard Gauche	Bracelet Gauche	Bracelet Droit	Torque	Bague Droite	Bague Gauche	Sexe	Âge
S252	■						indéterminé	adulte indéterminé
S224	■						féminin	adulte indéterminé
S308	■					■	féminin	adulte indéterminé
S356	■						indéterminé	adulte indéterminé
S419	■						féminin	adulte indéterminé
S054		■					féminin	adulte indéterminé
S237		■					indéterminé	immature
S364		■		?			féminin	adulte indéterminé
S494		■					indéterminé	adulte indéterminé
S433		■					indéterminé	adulte indéterminé
S442a		■					indéterminé	immature (5-9)
S084		■					féminin	adulte âgé
S085			■				indéterminé	immature (5-9)
S063			■				indéterminé	immature (1-4)
S130			■				indéterminé	immature (5-9)
S493			■				indéterminé	immature (1-4)
S495			■				indéterminé	immature (5-9)
S078			■				indéterminé	immature (5-9)
S162			■				indéterminé	adulte indéterminé
S087			■				indéterminé	immature
S122			■				indéterminé	immature (5-9)
S483			■				indéterminé	immature (10-14)
S250					■		féminin	adulte indéterminé
S261					■		masculin ?	adulte indéterminé
S065						■	féminin	adulte moyen
S167						■	indéterminé	immature
S484						■	masculin	adulte moyen-agé

■ Lignite ■ Alliage à base cuivre ■ Fer

- 95 On notera d'emblée que, mis à part les bagues, les objets de parures se trouvent associés soit à des adultes féminins soit à des immatures. Dans la mesure où toutes les déterminations anthropologiques n'ont pas été effectuées et en considérant que la diagnose sexuelle n'est pas possible sur tous les adultes, des contre-exemples peuvent toujours apparaître, mais la tendance générale semble suffisamment robuste pour être soulignée.

- 96 Les ceintures métalliques sont peu fréquentes. On les rencontre seulement dans six sépultures. En l'état des déterminations anthropologiques, elles ne semblent concerner que des adultes de sexe féminin, mais la diagnose sexuelle n'a été réalisée que sur deux d'entre elles.
- 97 Deux individus ont été inhumés avec une ceinture en fer qui s'apparente à une chaîne composée de maillons alternés. L'intérêt principal de ces ensembles réside dans le fait que les ceintures se trouvaient en position fonctionnelle. Elles ont donc pu être intégralement prélevées. Bien que ce type de ceinture apparaisse bien dans la littérature, aucun exemplaire complet n'est signalé. Les deux sépultures de Bobigny devraient permettre de préciser les modalités de fonctionnement de cette catégorie de ceinture et notamment les détails des systèmes de fermeture qui demeurent inconnus.
- 98 Une incinération et trois inhumations contenaient des éléments de ceinture en alliage à base cuivre. Parmi celles-ci, seul un crochet à extrémité zoomorphe trouvé au niveau du bassin d'une sépulture par ailleurs abîmée permet de restituer une ceinture en position fonctionnelle. Dans les deux autres inhumations, les éléments de ceinture, constitués de doubles anneaux en 8, ont été déposés avec le corps mais ne sont pas portés. Dans l'une d'entre elles, un amas de maillons au niveau de la cage thoracique indique que la ceinture a été déposée en tas sur le corps. Dans la dernière inhumation, quelques anneaux de ceinture décorés étaient passés dans un bracelet déposé à côté du crâne. Les éléments de ceintures associés à l'incinération sont plus originaux. Il s'agit de petites barres composées de quatre à cinq maillons accolés. L'une d'entre elles se termine par un crochet zoomorphe. Il semble bien que la ceinture ait été déposée autour du vase qui servait d'urne.
- 99 Les parures de bras, bracelet ou brassard, représentent la catégorie la plus fréquente. Au total 39 ont été mis au jour dans 36 sépultures différentes. Seules 22 se trouvent en position fonctionnelle dans 19 inhumations. Pour autant qu'on puisse en juger, ce type de parure est exclusivement réservé aux adultes de sexe féminin et aux immatures. Lorsqu'ils sont portés par des enfants, on constate que leur taille est adaptée à celle de l'individu qui en sont parés. La forte récurrence des associations permet de dégager les règles qui en régissent le port en dépit d'un effectif relativement restreint. Le port d'un seul bracelet est de loin la situation la plus fréquente. Dans trois cas seulement, l'individu porte deux parures annulaires de matière différente au même bras. Comme il est d'usage dans l'ensemble du Bassin parisien à cette période (Baray 2003), le côté gauche est nettement privilégié. Seize parures annulaires sont portées à gauche et six à droite. Six parures en alliage à base cuivre ou en lignite se trouvent en position de brassard, au dessus du coude gauche, dix bracelets en lignite ou en fer sont portés à l'avant-bras gauche et six, tous en fer, à l'avant-bras droit.
- 100 Les exemplaires en alliage à base cuivre se trouvent exclusivement portés par des adultes de sexe féminin en position de brassard au-dessus du coude gauche. D'un point de vue typologique on distingue deux grandes catégories représentées chacune par deux exemplaires : les bracelets à trois renflements équidistants ou décor ternaire et les bracelets en spirale. Ces deux catégories caractérisent dans les ensembles funéraires du Bassin parisien les contextes de La Tène B2 et de La Tène C1 (Demoule 1999, Baray 2003). Dans un cas seulement, le brassard en alliage à base cuivre est associé à un brassard en lignite porté lui aussi à gauche. Deux autres inhumations sont dotées d'un brassard en lignite, toujours au bras gauche d'un adulte. Les six bracelets en lignite trouvés en position fonctionnelle sont portés par des adultes (4 cas) ou des immatures

(2 cas), au niveau du poignet gauche. Dans deux cas, pour un adulte et un immature, le bracelet en lignite est associé à un exemplaire en fer lui aussi porté à gauche ce qui n'est pas la position la plus fréquente pour cette catégorie. En effet, sur les dix bracelets en fer trouvés en position fonctionnelle, quatre sont à gauche et six au bras droit. Cette prédilection pour le port à droite des bracelets en fer est une tendance générale dans le Bassin parisien alors que pour les autres matériaux le port dissymétrique favorise toujours le bras gauche (Baray 2003). On constate par ailleurs, à Bobigny, que les bracelets en fer sont associés de manière privilégiée aux individus immatures (10 cas sur 13). Les exemplaires mis au jour sont majoritairement des bracelets à jonc simple, ouverts ou fermés. Un seul se distingue. Il s'agit d'un bracelet en méandre ou serpentiforme. Ce type de parure est bien connu par des exemplaires en alliage à base cuivre ou en argent, dans des contextes de La Tène B1 et La Tène B2, mais aucun individu en fer n'a semble-t-il été signalé (Delnef 2003).

- 101 Tous les torques connus dans la nécropole sont en fer. Trois d'entre eux se trouvaient en position fonctionnelle, au niveau du cou d'un individu immature. Un quatrième est peut-être associé à un adulte de sexe féminin, mais les données de fouille doivent encore être vérifiées. Le dernier se trouvait en dépôt dans une sépulture masculine particulièrement riche (cf. *infra*) et doit plus s'interpréter en termes d'insigne de fonction qu'en termes de parure.
- 102 D'un point de vue général, les torques en fer sont rares dans les sépultures du Bassin parisien. D'autre part, au cours de La Tène B2 et C1, le port du torque ou du moins son dépôt dans la sépulture tend à se marginaliser. La tendance de restriction du port du torque aux individus immatures qui semble se dégager des quelques sépultures de Bobigny pourrait, si elle se confirmait, expliquer en partie le phénomène.
- 103 Dix bagues trouvées au doigt d'un individu ou mêlées aux phalanges bouleversées peuvent être identifiées dans sept inhumations. Plusieurs anneaux découverts dans les remplissages de sépultures pourraient s'interpréter comme des bagues, mais dans le doute ne seront pas pris en compte ici. Une seule bague en fer est attestée. Toutes les autres sont en alliage à base cuivre. Elles sont le plus souvent constituées d'un simple fil continu. Dans un cas seulement, une bague en alliage à base cuivre présente un jonc torsadé réalisé à partir de deux fils soudés. Lorsque leur position est connue, les bagues sont majoritairement portées à la main droite (4 cas) et plus rarement à gauche (2 cas). Dans trois sépultures, l'individu en portait plusieurs à la même main. Le port des bagues ne semble pas caractériser une population particulière de la nécropole, même s'il se trouve plutôt associé à des individus adultes des deux sexes (6 cas sur 7).
- 104 2.2.4. Les instruments du pouvoir : une exclusive masculine
- 105 Une douzaine de sépultures d'adultes masculins, ou supposés tels, se distinguent par la quantité et la nature du mobilier qu'elles contiennent. Ce mobilier se rapporte à des fonctions guerrières ou sociales visiblement valorisées par son dépôt dans la tombe.

Fig. 15 : Bobigny " Hôpital Avicenne-Bâtiment hospitalier ". Tableau synthétique de la composition des équipements militaires.

Sépulture	Epée et fourreau	Suspension	Bouclier	Lance	Chronologie
S.047	■	■	■	■	La Tène B2b
S.390	■	■	■		La Tène B2-C1
S.297	■	■			La Tène C1b
S322	■	■		■	La Tène C1b
S.501	■	■	■	■	La Tène C1b
S.452	■	■	■		La Tène C1b
S.523	■	■	■	■	La Tène C1-C2
S.324		■			La Tène C1
S.330				■	La Tène C1
S.254			■		La Tène C1-C2

106 Parmi ces ensembles, une dizaine de sépultures comporte des pièces d'armement. Toutes ne possèdent pas des panoplies complètes (Fig. 15). Dans trois d'entre elles, une seule pièce d'armement est présente. Pour l'une, dans laquelle se trouve un umbo de bouclier, des perturbations postérieures peuvent expliquer la disparition des autres éléments de la panoplie. Pour les deux autres par contre, dotées respectivement d'un fer de lance et d'une chaîne de suspension, il semble bien que la situation de découverte reflète la réalité initiale du dépôt. Les sept autres sépultures de guerrier comportent un équipement plus complet, composé au minimum de l'épée dans son fourreau associé au système de suspension. Pour quatre d'entre elles, une lance complète l'armement. La présence d'un umbo et éventuellement de fragments d'orle atteste du dépôt du bouclier dans cinq de ces sépultures à épée. Cette dernière est toujours placée à droite de l'individu. Dans quatre sépultures, elle se trouve le long de la cuisse droite, en position fonctionnelle comme en témoigne l'emplacement du système de suspension au niveau de la taille de l'individu. Ce type de dépôt semble assez rare dans la majorité des sépultures contemporaines. Dans le Bassin parisien (Baray 2003), on ne relève que quatre autres cas pour La Tène B2 et C1, soit moins du dixième des sépultures à épée recensées. Il semblerait donc qu'à Bobigny cette proportion soit nettement plus importante. Dans les trois autres sépultures, l'épée dans son fourreau est simplement déposée à droite de l'individu, entre le bras droit et le bord de la fosse. Dans ce cas, le système de suspension est enroulé autour du fourreau. Le fer de lance est généralement placé dans la partie supérieure de la fosse, à la droite de l'individu. Dans un seul cas, il se situe dans la partie inférieure de la tombe, la pointe dirigée vers les pieds. Le bouclier est toujours placé sur l'individu. On peut supposer qu'il est déposé entier dans la sépulture. Son encombrement limite les options de position par rapport à l'individu. De fait, il est dans la majorité des cas au centre de la sépulture. L'umbo se trouve sur le

grill costal (1cas), au niveau du bassin (1cas) ou légèrement décalé vers le fémur droit. Dans deux autres sépultures, le bouclier semble être en position fonctionnelle puisque l'umbo se trouve au niveau de la main gauche du sujet.

- 107 La chronologie des panoplies semble résumer celle de la nécropole. L'équipement le plus ancien, le seul qui soit restauré, est assez proche de celui de la sépulture 35 de la nécropole de Fère-Champenoise « Le Faubourg de Connantre ». Le fourreau à gouttières latérales et nervure centrale bien marquées est doté d'une bouterolle circulaire ajourée. Son système de suspension se compose d'une chaîne lourde à triple torsade (type Cernon) dont le crochet est situé à l'extrémité du brin long. Le bouclier est équipé d'un umbo bivalve à ailettes quadrangulaires maintenues par de gros rivets. Il figure parmi les modèles les plus évolués d'umbos bivalves qui précèdent de peu l'adoption de l'umbo monocoque. Tous les éléments de cette panoplie correspondent à ceux qui caractérisent la courte phase de mutation de l'armement de l'extrême fin de La Tène B2 (panoplie D1, Rapin 1995). Cette attribution est confirmée par la présence d'une fibule massive à pied libre en fer. On peut supposer que cet ensemble a été constitué aux alentours des années 280.
- 108 Pour autant qu'on puisse en juger d'après les radiographies, la panoplie la plus récente est comparable à celle de la sépulture 63 de la nécropole de Fère-Champenoise « Le Faubourg de Connantre ». Le fourreau est muni d'une bouterolle à extrémité triangulaire, longue, fine et sans ajours (groupe 5 de Gournay-sur-Aronde, Lejars 1994). Le système de suspension se compose de trois anneaux et d'un crochet en fer. L'umbo de bouclier à ailettes légèrement trapézoïdales et coque haute s'apparente au type VA de Gournay-sur-Aronde (Rapin 1987). Tous ces éléments plaident en faveur d'une attribution de l'ensemble aux alentours de la transition La Tène C1-La Tène C2, vraisemblablement à l'extrême fin du III^e s.
- 109 Les autres panoplies viennent s'intercaler dans l'intervalle défini par ces deux ensembles. Les systèmes de suspension se composent de différentes variantes de chaînes à maillons torsadés ou à mailles alternées. Les umbos de bouclier monocoques de formes variées appartiennent tous à des types attribués à La Tène C1. Au titre des curiosités, il convient de mentionner la présence d'un umbo en alliage à base cuivre. Il s'agit d'un umbo étroit à forte nervure centrale et ailettes trilobées, d'un type bien documenté par des exemplaires en fer. Pour l'heure, il s'agit du seul exemple d'umbo en alliage à base cuivre connu en Europe continentale.
- 110 Sur à peu près un siècle, on peut restituer en moyenne une population d'un à deux guerriers par génération, ce qui s'avère très faible. On notera que les panoplies les plus caractéristiques de La Tène C1a semblent faire défaut. Il convient cependant de rappeler que l'ensemble de la nécropole n'a pas été fouillé. Ce déficit relatif que la mise au jour d'une seule sépulture suffirait à combler ne permet pas d'évoquer l'effectivité d'un hiatus dans l'occupation ou la présence guerrière. À terme, les sépultures de Bobigny vont permettre de compléter le corpus assez peu fourni des sépultures de guerrier de La Tène C du Bassin parisien. À l'inverse de ce que l'on observe en Europe centrale, le III^e s. semble en effet plutôt marqué par une disparition progressive des armes du dépôt funéraire. Le corpus de La Tène B2 est encore assez important, notamment grâce aux ensembles du sud de la Champagne et de l'Île-de-France. Celui de La Tène C est nettement plus indigent, mais la situation est très variable d'une région à l'autre. En Picardie, les armes disparaissent des sépultures alors qu'en Île-de-France

elles peuvent encore figurer dans les inhumations au moins jusqu'au II^e s. (Marion 2004).

- 111 Pour autant, avec à peine 2 % de la population, la proportion de sépultures de guerrier paraît extrêmement faible sur le site. En règle générale, ce taux se situe aux alentours de 10 à 20 %. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette relative sous-représentation des tombes à armes à Bobigny. La chronologie du site pourrait être évoquée dans la mesure où l'on sait que, dans certaines régions du Bassin parisien, le dépôt des armes dans la tombe tend à se marginaliser au cours du III^e s. L'explication ne paraît cependant pas recevable. En effet, le centre de l'Île-de-France se distingue précisément par de fortes proportions de sépultures à armes au cours du premier tiers du III^e s. et la permanence du dépôt de l'équipement militaire durant La Tène C (Baray 2003, Marion 2004). Ce phénomène se trouve en partie confirmé à Bobigny. Les fortes proportions d'immatures constituent un autre argument susceptible de justifier ce déficit relatif puisque les armes semblent réservées, dans l'ensemble du monde celtique, aux individus masculins adultes ou sub-adultes. Même en éliminant des décomptes les individus de moins de quinze ans, les proportions de sépultures à armes demeurent relativement faibles (aux alentours de 4 %). Le contraste avec des sites contemporains comme Nanterre apparaît ici assez net. Seul un recrutement différentiel peut expliquer ce phénomène. Cette observation confirme et conforte celle qui avait été évoquée pour expliquer le faible taux de sépulture à parure, à savoir que l'on se trouve en présence d'une population qui n'appartient pas aux catégories les plus favorisées. Dans ce contexte, les guerriers de Bobigny peuvent s'apparenter aux représentants d'une élite locale fort discrète.
- 112 Deux autres sépultures masculines se distinguent par la quantité du mobilier métallique et la présence d'objets atypiques. Dans la première, se trouve au niveau de l'abdomen une sorte de « lance tintante » (idiophone par secouement) en fer. Il s'agit en effet d'un objet qui adopte globalement la forme d'un fer de lance à douille frêle et dont la pointe se terminerai par une sorte de bouton décoratif. Mais l'analogie s'arrête ici. En effet, la partie centrale de la flamme simplement délimitée par deux tiges qui en constituent les bords est vide. Au milieu de cet espace, trois petites plaques de fer sont suspendues à une tige horizontale solidaire des bords. La seule hypothèse que l'on peut retenir pour cet objet est celle d'un instrument de musique qui fonctionnerait selon le principe du sistre. À gauche du crâne du même individu se trouve un cercle continu en fer de fort diamètre auquel étaient suspendues deux pendeloques en alliage à base cuivre. L'une d'entre elles figure une hache miniature, l'autre une sorte de fourche en Y. Toutes deux sont munies d'un petit cercle situé au niveau de leur centre de gravité qui permettait de les suspendre à l'horizontale. Si on admet que la hache représentée ici n'est pas un simple outil de bûcheron, on peut considérer qu'on se trouve en présence de représentations miniatures d'instruments utilisés en contexte rituel. La présence de la « lance tintante » permet de poser une première hypothèse pour cet ensemble. Le cercle en fer pourrait servir de cadre de tambour. Cependant, un rapide survol de la documentation ethnographique n'a pas permis de trouver de comparaison convaincante. Les cadres de tambour sont généralement réalisés en bois. Ce ne serait pas la seule fois où les populations de La Tène privilégient le fer là où le bois et le cuir sont ailleurs couramment employés. Si l'interprétation du cercle demeure fragile, la « lance tintante » suffit à évoquer le domaine musical. Dès lors se pose la question du statut et des fonctions de l'individu inhumé avec ces objets inédits. Il serait sans doute très hasardeux de proposer abruptement un parallèle avec la seule catégorie de

musiciens décrite par les textes. On pense évidemment ici aux bardes dont l'importance du rôle social a bien été mise en évidence (Brunaux 2004). La comparaison paraît d'autant plus fragile que les bardes sont décrits comme des joueurs de lyre ou d'une sorte de lyre (Diodore V, 31). Les instruments de la tombe de Bobigny évoquent plutôt ceux d'une section rythmique très basique (cling, cling, poum). Toutefois, il paraît difficile d'imaginer que cette pratique musicale dont l'importance est matérialisée par le dépôt des instruments dans la tombe soit une simple activité profane et ne symbolise pas une fonction particulière qu'elle est censée accompagner.

- 113 La seconde sépulture contient un mobilier tout aussi atypique quoique de nature très différente. La quantité d'objets en fer est particulièrement importante et sans commune mesure avec le corpus des autres sépultures du site. À la droite de l'individu se trouve une longue lance entièrement réalisée en fer. Il s'agit d'une arme tout à fait inhabituelle dans nos régions, mais bien connue dans le domaine ibérique. Elle s'apparente au *soliferreum* des auteurs latin et l'*olosideros* des grecs qui est toujours décrit comme une arme typiquement ibérique (Quesada Sanz 1997). Sur l'exemplaire de Bobigny, la flamme relativement étroite adopte une section losangique. Le talon se compose d'une simple pointe à quatre pans. Au centre de la hampe, trois nodosités indiquent l'emplacement de la poignée. En fait, le *soliferreum* apparaît initialement dans le sud-est de la France entre Garonne et Pyrénées où on les connaît principalement dans des contextes du VI^e s. av. J.-C. Ce n'est que dans un second temps que l'arme va être adoptée dans le domaine celtibère. Au cours des IV^e et III^e s., on la rencontre uniquement au sud des Pyrénées, exception faite de quelques sépultures d'Enserune, site sur lequel d'autres éléments ibériques sont présents. Les textes antiques et quelques découvertes péninsulaires attestent de l'utilisation de ce type d'arme au cours du II^e s. La dernière mention littéraire semble indiquer qu'il est encore employé à la fin du I^{er} s. av. J.-C. (Appien, Bell. Civ., V82, cf. Quesada Sanz 1997). Par ses dimensions et sa conception, l'arme de Bobigny s'intègre bien à la série des *soliferrea* connus plus au sud. Dans le détail on note cependant de légères différences qui concernent la morphologie de la flamme ou de la poignée. Vu le très faible nombre d'exemplaires connus et décrits ces divergences typologiques sont difficilement explicables. Si on admet que la sépulture de Bobigny relève bien du III^e s., hypothèse que rien ne permet d'invalider, la présence du *soliferreum* pour originale qu'elle soit ne constitue pas une aberration. Pour cette époque, les rares exemplaires connus proviennent tous de la péninsule ibérique. L'objet de Bobigny doit être considéré comme une importation. Pour étrange qu'il soit, le reste du mobilier de la tombe ne semble pas relever de la même origine. Il faudrait donc exclure ici l'hypothèse de l'inhumation d'un personnage étranger, seul le *soliferreum* est éventuellement ibérique. Le long du *soliferreum* et à proximité de celui-ci, se trouvait toute une série d'éléments en fer de forme et de dimension variées. Ces pièces plus ou moins complexes étaient manifestement solidaires de pièces de bois. Elles faisaient sans doute partie d'un ou plusieurs objets composites dont la fonction n'a pu être établie. Deux cercles de fer situés sur l'inhumé peuvent également signaler la présence d'un autre objet principalement réalisé en matériau organique. La fibule associée à l'individu est tout aussi originale. Il s'agit d'une fibule particulièrement grande qui mesure une vingtaine de centimètres. Elle présente, vue du dessus, une forme globalement triangulaire. Cet objet est un *unicum*. Cependant, sa construction permet de la comparer à une petite série de fibules en alliage à base cuivre décorée de corail. Deux exemplaires sont signalés en Champagne, un à Saint-Benoit-sur-Seine (Bienaime 1989) et un autre, conservé au *British Museum*, sans provenance précise. Une

troisième fibule de cette catégorie a été mise au jour dans une autre sépulture de Bobigny. En l'état des connaissances, la datation de cette série demeure incertaine. L'utilisation du corail évoquerait plutôt La Tène B que La Tène C. Aucun contexte ne permet de préciser cette fourchette. En dépit de son originalité, il semble donc bien que la fibule en fer de Bobigny soit de fabrication locale ou régionale. En tout cas, il s'agit clairement d'une production laténienne. Un dernier objet, typiquement laténien, a été déposé entre l'avant-bras droit et l'abdomen. Il s'agit d'un torque à tampons toriques en fer. La présence de cet objet suscite quelques interrogations. Comme on l'a vu, le port du torque est plutôt rare dans la nécropole et semble réservé aux individus immatures. Ici l'objet n'est pas en position fonctionnelle mais bien en situation de dépôt. On sait par ailleurs que les torques ont tendance à disparaître des assemblages funéraires au cours du III^e s. De fait, ce type de parure n'apparaît plus que de manière marginale dans les collections. Seuls sont encore attestés tardivement de rares exemplaires en or qui ont sans doute une dimension sociale et culturelle particulière. Par ailleurs la position de l'objet, à droite de l'individu, n'est pas sans évoquer celle du torque brandi par l'individu représenté assis en tailleur sur certains potins (Scheers 194) ou encore par la figure centrale de la plaque A du chaudron de Gundestrup. Le contexte particulier de la sépulture de Bobigny, l'originalité de son mobilier et ces parallèles iconographiques incitent à interpréter ce torque non en terme de parure mais comme l'insigne d'une fonction particulière assurée par ce personnage, un signe de statut. Dans ce contexte, le *soliferreum* ne peut être vu comme une simple importation ou un hypothétique souvenir de voyage. À la manière des *orientalia* déposés dans les tombes grecques de l'âge du Fer (Duploux 2006), son dépôt pourrait matérialiser le contrôle de réseaux d'échange à longue distance nécessaire à son obtention. On signalera par ailleurs que sur les potins au personnage courant (Scheers 191), le dit personnage tient dans sa main gauche le torque et dans la droite un long objet énigmatique. L'analogie avec le mobilier de la sépulture paraît ici bien trop belle. Malgré une fouille particulièrement attentive, une éventuelle tresse, similaire à celle qui coiffe les personnages au torque représentés sur les monnaies, n'a laissé aucune trace tangible. Cette accumulation d'objets pour le moins originaux signale sans doute un personnage particulier bien que la nature de ses fonctions demeure délicate à établir.

- 114 Quelque soit la validité de nos hypothèses et des fragiles interprétations qu'elles supportent, le mobilier original de ces deux sépultures se rapporte manifestement des catégories sociales ou des fonctions rarement appréhendées. De ce point de vue, le nombre de sépultures fouillées s'avère décisif. Il favorise évidemment la probabilité de mettre en évidence des éléments rares. Il n'en demeure pas moins que sur l'ensemble de la nécropole les proportions de tombes riches ou du moins celles dont le mobilier évoquerait une catégorie sociale favorisée sont particulièrement faibles. Elles concernent en premier lieu les hommes adultes parmi lesquels les guerriers occupent une place prépondérante et peut-être quelques tombes féminines et enfantines qui se distinguent par des parures relativement nombreuses. En dépit de la présence de ces quelques ensembles, la caractéristique principale de cette nécropole réside plutôt dans la pauvreté globale des dépôts. L'essentiel de la population est inhumé sans aucun mobilier ou avec un équipement personnel restreint (fibule). Cette situation est conforme à l'image qui se dégageait de l'examen des ensembles régionaux contemporains (Marion 2004). À partir de La Tène B2, on constatait en effet à la fois une augmentation du nombre de sépultures connues et en moyenne une diminution de la

richesse individuelle de chacune d'entre elles. Le corpus de Bobigny illustre et renforce de manière spectaculaire ces tendances régionales. Par contre d'autres caractéristiques de cette nécropole entrent en totale contradiction avec certaines tendances régionales par ailleurs bien marquées. Ainsi, la concentration de sépultures constatée ici s'oppose à l'éparpillement des ensembles funéraires qui semble concerner l'ensemble du Bassin parisien au cours du III^e s. On assiste habituellement, et cela est vrai aussi pour l'Île-de-France, à une multiplication du nombre de site et à une diminution concomitante du nombre de sépultures par site. De même, on avait pu montrer (Marion 2004) que dans la région, les sépultures de guerrier se révélaient particulièrement fréquentes au cours de La Tène B2 et nettement moins par la suite. Sur le site de Bobigny, quelque soit la période considérée, La Tène B2 ou La Tène C1, leur fréquence est globalement faible et ne paraît pas évoluer de manière significative.

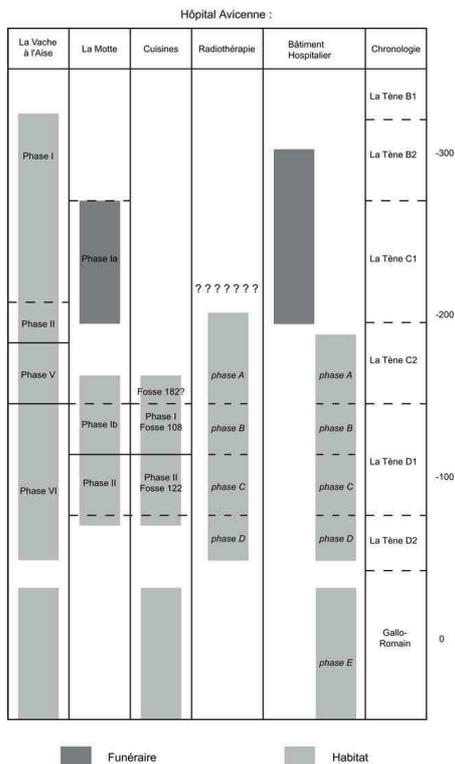
3. Le sens de l'histoire (S.M.)

115 Le recrutement spécifique de l'ensemble funéraire de Bobigny, tant du point de vue démographique que social, révèle une organisation originale de la géographie funéraire locale. En effet, aux alentours de Paris, on observe la coexistence de deux catégories opposées de sites funéraires. D'un côté se trouvent des ensembles à recrutement large dans lesquels la plupart des catégories sociales semblent représentées, à l'exception notable des plus riches. Bobigny fait ici figure d'archétype. Il n'est peut-être pas si isolé que cela dans la mesure où le site de Saint-Maur-des-Fossés partiellement exploré au siècle dernier présente quelques caractéristiques voisines. Bien que les données demeurent incomplètes, la taille restituée de l'effectif initial, la forte proportion d'enfants et semble-t-il de sépultures sans mobilier semblent relever d'une même logique. À l'opposé, se trouve une série de sites dont l'effectif restreint témoigne à lui seul d'un recrutement différent. En outre, tous ces sites se caractérisent par la présence d'au moins une tombe à char et de fortes proportions de sépultures de guerrier. On peut citer ici les découvertes anciennes de Nanterre et de Paris (conservées au MAN) et les ensembles de Bouqueval, du Plessis-Gassot et de Roissy fouillés plus récemment. Sur ces sites, l'élite aristocratique paraît clairement valorisée. Le contraste avec l'image qui se dégage de l'ensemble de Bobigny est total malgré la contemporanéité et la proximité géographiques de ces sites. Il faut vraisemblablement restituer un paysage funéraire complexe qui se constitue à partir de l'opposition et de la complémentarité des ensembles aristocratiques ou élitaires à recrutement restreint et des nécropoles qui accueillent une plus large population. Cette organisation caractérise un territoire relativement peu étendu qui correspond à peu près à celui que l'on restitue aux parisis aux alentours de la Conquête et durant la période gallo-romaine. D'un point de vue archéologique, le territoire des parisis se matérialise initialement à partir du III^e s. av. J.-C. grâce aux données funéraires qui viennent d'être évoquées. C'est en tout cas à partir de ce moment et uniquement dans le domaine funéraire que la région située aux alentours de Paris commence à se distinguer des secteurs alentours attribués au moment de la Conquête à d'autres peuples. La question des origines et des explications historiques du phénomène demeure largement ouverte. En l'absence de preuves manifestes de mouvement de population, c'est-à-dire de l'identification d'une hypothétique zone d'origine qui présenterait antérieurement les mêmes traits, nous privilégierons l'hypothèse d'une évolution locale qui aboutirait à l'autonomisation de ce territoire. Sans trop entrer dans les détails d'un argumentaire qui excéderait les

limites de cette présentation, on peut considérer que les sites « aristocratiques » témoignent de l'émergence d'une nouvelle élite politique qui éprouve le besoin d'affirmer son autonomie et son pouvoir et qui de ce fait adopte une politique funéraire ostentatoire. À la recherche d'un surcroît de légitimité, elle s'appuie sur des manifestations classiques mais à l'époque largement surannées qui se traduisent par des cérémonies funéraires dans lesquelles le char joue un rôle prépondérant.

- 116 Dans ce contexte de fortes mutations sociales, l'apparition tout aussi soudaine de vastes ensembles funéraires à recrutement large, sur le modèle de celui de Bobigny, témoignerait de modifications plus économiques que politiques. Là encore les données recueillies à Bobigny demeurent ambiguës et devront être précisées davantage. Les rapports entre les espaces funéraires du III^e s. (Avicenne et Stades de La Motte) et l'habitat groupé qui se développe par la suite sont loin d'être clairs et constituent le point nodale de cette problématique (Fig. 16). La présence d'ensembles funéraires importants et d'aspect quasi urbain pour l'un d'entre eux ne permet pas à elle seule d'évoquer l'hypothèse du développement d'un habitat groupé dès le début du III^e s. On notera cependant que les modalités de recrutement, la composition de l'ensemble funéraire, s'accorderait assez bien à l'image que l'on se fait d'une population fréquentant ce type de site.

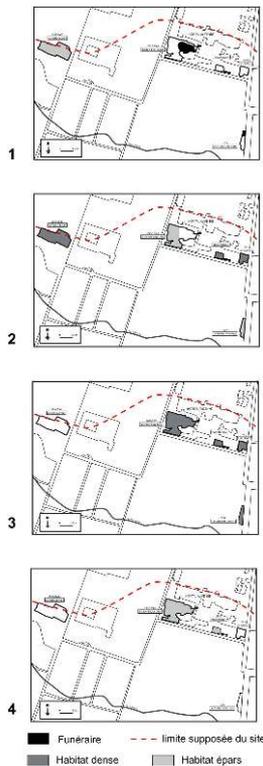
Fig. 16 : Chronologie des occupations des sites de Bobigny.



- 117 Pour l'heure, les informations recueillies ne permettent pas d'évoquer la présence d'un habitat dense avant l'extrême fin du III^e s. av. J.-C., voire les débuts du II^e (La Vache-à-l'Aise et dans une moindre mesure l'Hôpital Avicenne). Cet habitat dont l'activité se trouve dominée par les productions artisanales va connaître une évolution très dynamique (Fig. 17). Dans la première moitié du II^e s. av. J.-C., tous les secteurs fouillés livrent les indices d'une vaste restructuration de l'espace matérialisée par la création

d'îlots délimités par des fossés. Au début de La Tène final, dans la seconde partie du II^e s. av. J.-C., on assiste à de nouvelles transformations qui se traduisent par l'abandon de certains secteurs (La Vache-à-l'Aise) et l'intensification de l'occupation sur d'autres (Stades de La Motte, Hôpital Avicenne Bâtiment de Radiothérapie et Bâtiment hospitalier). Si la chronologie des événements est à peu près claire, les raisons de cette évolution ne sont pas évidentes. La résolution de cette question nécessitera sans doute la réalisation de nouvelles fouilles sur le site. Plusieurs hypothèses concurrentes s'affrontent. Faut-il imaginer que la nécropole se situe à proximité d'un vaste habitat qu'elle dessert et qui resterait à découvrir dans les secteurs encore inexplorés du site ? Au contraire, peut-on conclure des informations disponibles sur les 2 % fouillés que la présence d'une vaste nécropole permet et précède la cristallisation de l'habitat en une vaste bourgade dans laquelle se concentrent de nombreuses activités artisanales ? Plusieurs cas suggèrent que la présence d'un sanctuaire ou d'un centre culturel antérieur favorise le développement d'une agglomération (Fichtl, Metzler, Sievers 2000). Les liens entre agglomérations et sites funéraires se révèlent plus ambigus. En effet, en règle générale, à mesure que l'habitat se concentre, au cours de La Tène C2 et La Tène D1, on constate à l'inverse un morcellement plus important de l'espace funéraire qui se traduit par une multiplication du nombre de site et un appauvrissement du recrutement de chacun d'entre eux. À ce titre, l'exemple d'Acy-Romance est particulièrement éclairant puisque à la concentration de l'habitat correspond une géographie funéraire éclatée. De sorte que plusieurs nécropoles de faibles dimensions desservent l'agglomération. Ce qui pose problème à Bobigny, est d'une part le caractère atypique de l'ensemble funéraire et notamment sa densité et d'autre part sa relation avec l'habitat qui semble surtout se développer par la suite. Faut-il traduire cette succession en terme de causalité ? Doit-on s'attendre à la découverte de phases anciennes plus denses pour l'habitat, en raison de l'extension de la nécropole ? Ou encore peut-on imaginer que les deux occupations successives sont finalement indépendantes ?

Fig. 17 : Évolution schématique des occupations des sites de Bobigny. 1 : La Tène B2b-La Tène C1. 2 : La Tène C2. 3 : La Tène D1. 4 : La Tène D1b-D2.



- 118 Si la présence d'habitats groupés à vocation artisanale au cours du II^e s. av. J.-C. ne pose guère de problèmes théoriques, la question de leur origine et des modalités de leur soudaine apparition n'est toujours pas résolue, faute le plus souvent de données locales antérieures. Il existe plusieurs exemples en Celtique orientale et notamment Manching où l'occupation est attestée dès le III^e s. (La Tène B2). De plus pour cette période, on connaît plusieurs habitats groupés à vocation artisanale très affirmée en Europe centrale et notamment à Sajopetri (Hongrie). Jusqu'à présent, ce type de site n'est pas attesté dans la partie occidentale de l'Europe celtique avant le II^e s., si on excepte le cas atypique de l'« agglomération » polynucléaire d'Aulnat. Pour ce qui relève de l'ancienneté de l'occupation de l'habitat de Bobigny, le parallèle le plus évident est sans doute le site de Manching qui occupe par ailleurs une situation topographique comparable. Manquerait alors à Bobigny l'ultime phase de développement de l'agglomération à savoir sa transformation en *oppidum* et notamment l'érection d'un rempart qui en constitue l'élément déterminant, la parure monumentale. Il est vrai que si l'on raisonne à l'échelle de Manching (380 ha), l'hypothétique rempart se situerait bien au-delà des secteurs observés. Dans cette hypothèse, il serait cependant étonnant que les multiples opérations réalisées dans les communes limitrophes et les documents topographiques antérieurs au développement de la banlieue n'en aient enregistré aucune trace.
- 119 La poursuite des recherches sur le site de Bobigny permettra peut-être de lever un coin du voile et d'esquisser quelques éléments de réponse à la fois sur le plan local et pour ce qui est d'un modèle plus général d'évolution.

BIBLIOGRAPHIE

AUGIER, RENAULT 2004

Augier L., Renault L. - Introduction de la force cinétique rotative dans la chaîne opératoire des productions céramiques du dernier quart du V^e et du V^e siècle avant J.-C. à Bourges (Cher) : découvertes archéologiques et expérimentations, in : Feugère M., Gérold J.-C., *Le tournage des origines à l'an Mil, Actes du colloque de Niederbronn, octobre 2003*, éditions Monique Mergoïl Montagnac : 101-111.

BARAY 1991

Baray L. - Le Sénonais dans son contexte du Bassin parisien du IV^e et du III^e s. av. J.-C., *Rev. Archéol. de l'Est*, 42.2 : 203-270.

BARAY 2000

Baray L. - Le faciès culturel du Sénonais au Hallstatt D et La Tène A, in : Villes A., Bataille-Melkon A. (dir.), *Fastes des celtes entre Champagne et Bourgogne aux VII^e-III^e siècles avant notre ère*, actes du colloque de l'AFEAF, Troyes 1995, Mém. de la Soc. Archéol. Champenoise, 15, suppl. au bull. 4 : 93-128.

BARAY 2003

Baray L. - Pratiques funéraires et sociétés de l'âge du Fer dans le Bassin parisien (fin du VII^e - troisième quart du II^e s. avant J.-C.), 56^e suppl. à *Gallia*, Paris, CNRS Éditions, 454 p.

BARAY *et al.* 1994

Baray L., Deffressigne S., Leroyer C., Villemeur I. - *Nécropoles protohistoriques du Sénonais : Serbonnes/La Créole, Michery/La Longue Raie, Soucy/Mocques Bouteilles (Yonne)*, DAF n°44, Paris, MSH : 232 p.

BARRAL 2003

Barral P. - Agglomérations ouvertes et oppida dans les plaines de Saône et du Doubs. Bilan et perspectives à partir de l'étude de quelques cas, in : Fichtl S. (dir.), *Les oppida du Nord-Est de la Gaule à La Tène finale*, *Archeologia Mosellana*, 5 : 199-213.

BELLO *et al.* 1990

Bello S., Signoli M., Rabino Massa E., Dutour O. - Le processus de conservation différentielle du squelette des individus immatures. Implications sur les reconstitutions paléodémographiques, *Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthropologie de Paris*, 14, fasc. 3-4.

BIENAIMÉ 1989

Bienaimé J. - *Les Tricasses et la nécropole de Saint-Benoît-sur-Seine*, Musée des Beaux Arts et d'Archéologie de Troyes, Troyes : 115 p.

BOCQUET-APPEL, MASSET 1977

Bocquet-Appel J.-P., Masset C. - Estimateurs en paléodémographie, *L'Homme*, 17.4 : 65-90.

BUCHSENSCHUTZ 1993

Buchsenschutz O. - Recherches sur l'économie des Celtes au III^e siècle avant J.-C., in : *Les celtes au III^e siècle avant J.-C.*, actes du IX^e congrès international d'Études Celtiques, Paris, 1991, *Études Celtiques*, XXVIII : 65-73.

BUCHSENSCHUTZ *et al.* 2000

Buchsenschutz O., Colin A., Firmin G., Fisher B., Guillaumet J.-P., Krausz S., Lévery M., Marinval

P., Orellana L., Pierret A. - *Le village celtique des Arènes à Levroux : synthèse*, Levroux, FERAC-ADEL : 333 p.

BUSCHSENSCHUTZ, KRAUSZ 2001

Buchsenschutz O., Krausz S. - Levroux et le modèle de la genèse des oppida, in : J. Collis (éd.). - *Society and settlement in Iron Age Europe : l'habitat et l'occupation du sol en Europe*, XVIII^e colloque de l'AFEAF, Winchester (April 1994), Sheffield, Sheffield Academic Press : 292-298.

CHARPY (éd.) 1995

Charpy J.-J. (éd.) - *L'Europe celtique du V^e au III^e siècle avant J.-C.*, actes du deuxième symposium international d'Hautvillers, 8-10 octobre 1992, Soc. Archéol. champenoise, mémoire n°9, Kronos B.Y. éditions, Chronothèque 1.

CHENORKIAN 1996

Chenorkian R. - *Pratique archéologique statistique et graphique*, Errance-Adam, Paris, 162 p.

COLLIS, KRAUSZ, GUICHARD 2000

Collis J., Krausz S., Guichard V. - Les villages ouverts en Gaule centrale aux II^e et I^{er} siècles av. J.-C., in : GUICHARD V., SIEVERS S., URBAN O. (dir.) 2000 : 73-82.

DELATTRE 1998

Delattre V. - La mise à l'écart de la nécropole communautaire : l'inhumation dans l'habitat protohistorique, in : *Profane et Sacré en Pays meldois*, A.M.A.-Musée Bossuet.

DELATTRE 2005

Delattre V. - Espaces funéraires et cultuels au confluent Seine-Yonne, in : Buchsenschutz O., Bulard A., Lejars Th. (eds) - *L'âge du Fer en Île-de-France*, actes du XXVI^e colloque de l'AFEAF. Paris et Saint-Denis (2002), 26^e supplément à la RACF, FERACF-INRAP : 241-260.

DELNEF 2003

Delnef H. - Les Bracelets méandriformes en Europe (IV^e-III^e s. av. J.-C.), *Archeologia Mosellana*, 5 : 271-300.

DEMOULE 1999

Demoule J.-P. - *Chronologie et société dans les nécropoles celtiques de la culture Aisne-Marne du VI^e au III^e siècle avant notre ère*, Rev. Archéol. de Picardie, n° spécial 15 : 406 p.

DESENNE 1992

Desenne S. - La céramique décorée du Hallstatt final à La Tène moyenne dans le Nord de la France, Mémoire de DEA, Université de Paris 1, 1 Vol., Multigraphié.

DESENNE, COLLART, AUXIETTE *et al.* 2005

Desenne S., Collart J.-L., Auxiette G., Martin G., Rapin A., avec la collaboration de Duvette L. - La nécropole d'Orainville " La Croyère " (Aisne), Un ensemble attribuable au Aisne-Marne IV ", RAP n° spécial 22 : 233-287.

DUPOLOY 2006

Duplouy A. - *Le prestige des élites. Recherches sur les modes de reconnaissance sociale en Grèce entre le X^e et le V^e siècles avant J.-C.*, Les Belles Lettres, Paris : 414 p.

DURAND 1998

Durand J.-C. (dir.) - Habitat groupé de La Tène finale " Les Guignons " à Nanterre (Hauts-de-Seine), Document final de Synthèse, AFAN, SRA Île-de-France.

DURGEAU 2005

Durgeau S. - *Mise en place de méthodes pour l'étude technique des céramiques de l'Age du Fer en Île-de-*

France, étude de cas : le matériel du bâtiment hospitalier de l'hôpital Avicenne (Bobigny, Seine-Saint-Denis), mémoire de DEA sous la direction du professeur O. Buchsenschutz (Paris I).

DUVAL 1976

Duval A. - Aspects de La Tène moyenne dans le Bassin parisien, *Bull. de la Soc. Préhist. française*, 73, Études et Travaux : 457-484.

FELIU 2005

Feliu C. - L'alternance entre habitat ouvert et site de hauteur : analyse d'un modèle, *Archeologia Mosellana*, 6 : 9-18.

FICHTL, METZLER, SIEVERS 2000

Fichtl S., Metzler J., Sievers S. - Le rôle des sanctuaires dans le processus d'urbanisation, in : GUICHARD, SIEVERS, URBAN (dir.) 2000 : 179-186.

GUADAGNIN 1984

Guadagnin R. - La nécropole celtique de Bouqueval, *Bull. de la Jeunesse Préhist. et géologique de France*, 8 : 16-65.

GUICHARD, PION 1993

Guichard V., Pion P. - Tombes et nécropoles en France et au Luxembourg entre le III^e et le I^{er} siècle avant J.-C. Essai d'inventaire, in : Cliquet D., Remy-Watte, Guichard V., Vaginay M. (dir.), *Les Celtes en Normandie. Les rites funéraires en Gaule (III^e-I^{er} siècle avant J.-C.)*, Actes du 14^e colloque de l'AFEAF, Évreux, mai 1990, *Rev. Archéol. de l'Ouest*, supplément n°6 : 175-200.

GUICHARD, SIEVERS, URBAN (dir.) 2000

Guichard V., Sievers S., Urban O. (dir.) - *Les processus d'urbanisation à l'âge du Fer. Eisenzeitlichen Urbanisationsprozesse*, Bibracte 4.

HUBERT 1902

Hubert H. - Sépulture à char de Nanterre, *L'Anthropologie*, XII : 66-73.

KAENEL 1990

Kaenel G. - *Recherches sur la période de La Tène en Suisse occidentale. Analyse des sépultures*, Cah. d'Archéol. Romande, 50 : 460 p.

KRUTA 1984

Kruta V. - Une tombe gauloise de Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne), in : *Lutece de César à Clovis*, Exposition : Musée Carnavalet et Musée national des Thermes et de l'Hôtel de Cluny, Paris, 1984-1985, Société des amis du Musée Carnavalet, Paris : 70-71.

KRUTA, RAPIN 1987

Kruta V., Rapin A. - Une sépulture de guerrier gaulois du III^e siècle avant Jésus-Christ découverte à Rungis (Val-de-Marne), *Cah. de la Rotonde*, 10 : 5-35.

LAMBOT 1998

Lambot B. - Essai d'approche démographique du site de La Tène finale d'Acy-Romance (Ardennes), in : Brunaux J.-L., Leman-Delrive G., Pommepuys C. (éd.), *Les rites de la mort en Gaule du Nord à l'Âge du Fer*, actes de la table-ronde de Ribemont-sur-Ancre, 4-5 décembre 1997, *Rev. Archéol. de Picardie*, 1/1 : 71-84.

LE BECHENNEC, MARION, METROT 2000

Le Bechennec Y., Marion S., Métrot P. - L'occupation protohistorique de Bobigny, *En Aulnoy jadis*, 29 : 6-8.

LECONTE 1991

Leconte L. - Les nécropoles laténiennes de Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne), *Antiquités nationales*, 22-23 : 43-80.

LEJARS 1994

Lejars T. - *Gournay III. Les fourreaux d'épée. Le sanctuaire de Gournay-sur-Aronde et l'armement des Celtes de La Tène moyenne*, Éditions Errance : 234 p.

LEJARS 2002

Lejars T. - Le cimetière de Roissy. Une communauté aristocratique du début du III^e siècle avant J.-C., in : *Les Celtes en Île-de-France, Dossiers d'Archéologie*, 273, mai 2002 : 16-18.

MAITRE 1888

Maître A. - Cimetière gaulois de Saint-Maur-des-Fossés, *Rev. Archéol.*, 55 : 323-340

MALRAIN, PINARD, GAUDEFROY 2002

Malrain F., Pinard E., Gaudefroy S. - La vaissellerie de la moyenne vallée de l'Oise : de la typologie morpho-fonctionnelle aux statuts sociaux ", in : *Découvertes récentes de l'Âge du fer dans le massif des Ardennes et des marges, Repas des vivants et nourriture pour les morts en Gaule*, Actes du XXV^e colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Charleville-Mézières, 24-27 mai 2001, *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, 16, supplément au bulletin n°1-2002 : 167-180.

MARION 2004

Marion S. - *Recherches sur l'âge du Fer en Île-de-France. Entre Hallstatt final et La Tène finale. Analyse des sites fouillés. Chronologie et société*, BAR International Series 1231, Oxford, 1121 p.

MARION à paraître

Marion S. - Les IV^e et III^e siècles en Île-de-France, colloque AFEAF de Clermont-Ferrand 2003.

MARION *et al.* 2006

Marion S., Le Bechenec Y., Le Forestier C., Frère S., Durgeau S. - *Le bâtiment hospitalier de l'hôpital Avicenne (Bobigny, Seine-Saint-Denis)*, DFS de sauvetage, Saint-Denis, Département de Seine-Saint-Denis, SRA Île de France, à paraître.

MARION, LE BECHENEC, LE FORESTIER 2004

Marion S., Le Bechenec Y., Le Forestier C. - Bobigny Hôpital Avicenne : bilan d'un an de fouille (octobre 2002-septembre 2003), *Bull. de l'AFEAF*, 22 : 61-62.

MARION, METROT, LE BECHENEC 2004

Marion S., Métrot P., Le Bechenec Y. - Les occupations protohistoriques de Bobigny (Seine-Saint-Denis). État de la question, in : Buchsenschutz O., Bulard O., Lejars T. (eds) - *L'âge du Fer en Ile-de-France*, actes du XXVI^e colloque de l'AFEAF. Paris et Saint-Denis (2002). 26^e supplément à la RACF, FERACF-INRAP : 97-126.

MORDANT, MORDANT 1977

Mordant C., Mordant D. - Les récentes découvertes de La Tène dans la Bassée et la région du confluent Seine-Yonne, in : *Les Sénons*, actes du colloque de La Tène, Publ. Soc. Arch. Sens : 53-66.

PIERRET 2001

Pierret A. - *Analyse technologique des céramiques archéologiques*, Presses Universitaires du septentrion.

PIOZZOLI 1994

Piozzoli C. - La tombe à char de Nanterre : nouvelles informations, in : *Nemetodoro, Nemptodoro, Nantura, Nanterre des celtes au Moyen-Âge*, *Soc. d'Hist. de Nanterre*, bull. 14 : 19-24.

QUESADA SANZ 1997

Quesada Sanz F. - *El armamento ibérico. Estudio tipológico, geográfico, funcional, social y simbólico de las armas en la Cultura Ibérica (siglos VI-I a.C.)*, Éditions Monique Mergoïl, Monographies instrumentum 3, 962 p.

RAPIN 1988

Rapin A. - *Boucliers et Lances. Gournay II*, Revue archéologique de Picardie, Éditions Errance : 245 p.

RAPIN 1993

Rapin A. - Le ceinturon métallique et l'évolution de la panoplie celtique au III^e siècle avant J.-C., in : *Les celtes au III^e siècle avant J.-C.*, actes du IX^e congrès international d'études celtiques, Paris, 1991, Études Celtiques, XXVIII, 1991, CNRS, Paris : 349-368.

RAPIN 1995

Rapin A. - Propositions pour un classement des équipements militaires celtiques en amont et en aval d'un repère historique : Delphes 278 avant J.-C., in : CHARPY (éd.) 1995 : 275-290.

RAPIN 2000

Rapin A. - Les équipements militaires celtes dans la collection Lamarre, *Antiquités Nationales*, 32 : 183-207.

RIMBAULT, SEGUIER 2002

Rimbault S., Seguiet J.-M. - Mobiliers exceptionnels de l'habitat de Ville-Saint-Jacques. Les Celtes en Île-de-France, *Dossiers d'Archéologie*, 273, Ed. Faton, Dijon : 8-9.

ROUX 1994

Roux V. - La technique du tournage : définition et reconnaissance par les macrotraces, in : *Terre cuite et société. La céramique, document technique, économique, culturel*, XIV^e Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes, Juan-Les-Pins, APDCA : 45-58.

RYE 1977

Rye O.S. - Pottery manufacturing techniques: X-ray Studies, *Archaeometry*, 19 (2) : 205-211.

SEGUIER 2002

Seguiet J.-M. - Importations méditerranéennes et circulation de céramiques celtiques dans l'espace francilien au deuxième âge du Fer, *Journées archéologiques d'Île-de-France* : 35-50.

SÉGUY, BUCHET *et al.* 2005

Séguy I., Buchet L., Belaïgues-Rossard M., Couvert N., Perraut C. avec la collaboration de Beurmier P., Bringe A. - Tables-types de mortalité pour les populations pré-industrielles et leurs applications en paléodémographie, XXV^e Congrès International de la population, Tours, 18-23 juillet 2005.

Simon 1990

Simon C. - Quelques réflexions sur la paléodémographie, *Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthropologie de Paris*, 2, n° 3-4 : 123-132.

Szabo 1993

Szabo M. - Le monde celtique au III^e siècle av. J.-C. Rapport sur les recherches récentes, Les celtes au III^e siècle avant J.-C., actes du IX^e congrès international d'études celtiques, Paris, *Études Celtiques*, XXVIII, CNRS, Paris : 11-31.

Szabo 1995

Szabo M. - Guerriers celtiques avant et après Delphes contribution à une période critique du monde celtique, in : CHARPY (éd.) 1995 : 49-67.

TITTERINGTON 1935

Titterington P.F. - Certain bluff mounds of western Jersey County, Illinois, *American Antiquity*, 1 : 6-46.

VAN DOOSELAERE 2005

Van dooslaere B. - Stylistic perception and ceramic technology: shaping processes of archaeological pottery from Koumbi Saleh (Mauritanie, IXth-XVth centuries), reconstitution and interpretation, *Proceedings of the XVIIth UISPP Congress. Cambridge Monographs in Archaeology*, BAR International Series.

VIAN 2004

Vian A. - Un quartier d'habitat groupé de La Tène finale sur une nécropole du III^e siècle avant notre ère, *Bull. de l'AFEAF*, 22 : 5-8.

ANNEXES

Consommation et production potière sur le site de Bobigny : l'exemple du mobilier découvert sur le site de la nécropole du bâtiment hospitalier de l'hôpital Avicenne (S. Durgeau)

Avec ses 83 000 tessons de céramique, le site gaulois de Bobigny peut avoir la prétention de constituer un jalon important vers la compréhension de l'utilisation et de la production potière gauloise régionale. Étant donné l'importance de ce site et des recherches menées sur celui-ci, une étude céramologique d'ampleur s'est engagée sur ce mobilier afin d'en tirer le maximum d'informations. Cette recherche s'appuie sur l'analyse à la fois morphologique et technologique du corpus. De nombreux travaux ont déjà démontré l'apport de ce type d'analyse (Pierret 2001 ; Augier, Renault 2004 ; Dessenne, Collart *et al.* 2005 ; Malrain, Pinard *et al.* 2002) mais les chercheurs n'ont pas toujours la possibilité de l'appliquer. C'est donc à partir de ces constatations mais aussi des avancées de la recherche dans le domaine technologique qu'une étude d'ensemble a été lancée. Cette dernière a débuté, en 2004, par l'analyse du mobilier découvert sur le site de la nécropole de l'Hôpital Avicenne. Étant donné l'avancée actuelle des recherches et pour des raisons évidentes de temps, seuls les résultats concernant ce lot seront ici évoqués.

En complément des analyses morphologiques et métriques habituelles, une série d'études propres à révéler les caractéristiques techniques de ce lot a été réalisée. Ces données techniques se composent des informations concernant le type de pâte employé (analyses pétrographiques en cours), des techniques de façonnage utilisées, des décors mis en œuvre et des différentes traces d'utilisations visibles. La méthodologie utilisée repose, tout d'abord, sur des analyses macroscopiques à l'œil nu et à la loupe binoculaire. Dans 90 % des cas, elles permettent de définir clairement les quatre champs techniques précédemment cités. Toutefois, 10 % des pièces présentent des finitions de surfaces si importantes qu'elles rendent impossible la lecture macro et microscopiques des traces de façonnage. Dans ce cas, nous avons réalisé des radiographies des céramiques sur films radiographiques standards et

mammographiques. Ces derniers nous ont permis d'observer l'orientation de la porosité et des vides à l'intérieur des objets ainsi que la présence de joints de colombins (Hôpital Avicenne, APHP, service du professeur Bräuner et Laboratoire de restauration Arc'Antic de Nantes, N. Huet dir.). L'utilisation de la radiographie pour décrypter les traces techniques ne constitue pas une nouveauté en soit (Titterington 1935, Rye 1977, Pierret 2001, Van Döesselaere 2005). La principale innovation repose sur l'utilisation à la fois de clichés réalisés en radiographie standard par un second exécuté sur un film mammographique. Ce dernier présente l'avantage de posséder un grain beaucoup plus fin et permet donc d'obtenir des images beaucoup plus détaillées de la structure des céramiques. De plus, l'utilisation d'un matériel de pointe permet une acquisition beaucoup plus rapide des images. Enfin, l'ensemble des traces observées est reporté sur un dessin technique de l'objet à partir d'un code graphique élaboré à l'occasion (Durgeau 2004).

Le mobilier découvert sur le site de la nécropole Avicenne est composé de 88 individus céramiques¹. Ce chiffre peut paraître faible en comparaison de ceux mis au jour en Picardie et en Champagne (Demoule 1999, Desenne *et al.* 2005). Rappelons cependant qu'en 2001, on ne dénombrait que 64 céramiques découvertes en dépôt funéraire pour 60 sites différents dans toute l'Île-de-France (Marion 2004). Si les opérations archéologiques menées ces cinq dernières années ont permis de multiplier considérablement le nombre de sites funéraires connus, cela n'est pas réciproque pour la céramique. En effet, l'essentiel de ces opérations est mené en Seine-et-Marne, aux marges nord de l'ancien territoire *Sénon*, où les sépultures sont très rarement accompagnées de dépôt céramique (Barry 2003). Le mobilier provenant de la nécropole Avicenne prend donc une importance particulière. Sur cet ensemble de 88 formes, 35 sont placées dans des inhumations, 28 dans des structures de crémations et 25 dans des contextes qu'il nous reste encore à identifier (Fig. 1). L'essentiel des structures d'inhumation est accompagné d'une seule céramique (deux au maximum). Sur les dix structures de crémation, quatre ne présentent qu'une seule céramique. Les autres ensembles se composent de deux à six poteries. Cette étude a permis de mettre en évidence l'existence d'au moins deux groupes caractéristiques de céramique.

Fig. 1 : Localisation et répartition des céramiques selon les contextes de dépôt.

Contextes de dépôt	Nombre de structures	Nombre de céramiques	%
Inhumations	30	35	39
« Crémations »	13	28	32
Structures indéterminées (ossements dans céramique)	10	13	15
Structures indéterminées (sans ossement dans céramique)	6	6	7
Structures indéterminées (aucune information sur contenu)	6	6	7

Le premier se compose d'individus façonnés au colombin seul ou dans un support (38 individus). Ils sont peu ou pas décorés et l'essentiel de leur décor est composé de lignes polies. Ils sont exécutés dans une pâte noire, semi-fine à semi-grossière, à inclusions de quartz et de calcaire, présentant, pour la plupart, une texture savonneuse due à une faible cuisson. Ce groupe est disséminé à travers toute la nécropole mais une partie importante est déposée dans des inhumations (29/38) (Fig. 2). De plus, sur ces 29 céramiques, 21 sont placées près d'un immature (24 individus toutes techniques confondues) dont 15 à droite de celui-ci (18 individus sur l'ensemble). Les pièces les moins bien cuites sont aussi celles qui ne présentent pas de trace d'utilisation. Ces caractéristiques pourraient montrer que ces pièces n'ont été façonnées que dans un but funéraire ou bien résulter uniquement d'une mauvaise conservation des surfaces.

Fig. 2 : Répartition des céramiques ne présentant pas de traces de tournage selon les techniques et leur contexte de dépôt.

Techniques	Inhumation	Crémation	Indéterminé
Façonnage au colombin seul	25	10	18
Façonnage au colombin dans un support	4	6	2

Enfin, on remarquera qu'un certain nombre de céramiques appartenant à ce groupe présente, dans le détail, des caractéristiques techniques (pâte, façonnage, décor) et morphologiques similaires. Dans ces cas, seules les caractéristiques métriques peuvent différer. Ces formes sont déposées dans des contextes différents, mais pourraient suggérer l'existence de service et/ou d'une production potière similaire.

Le second groupe est composé d'individus, présentant des pâtes plus fines mais de nature très différente. Ils sont façonnés à partir de techniques très diversifiées (20 individus) mais montrent tous des traces d'utilisation du tour ou plutôt d'utilisation d'un dispositif rotatif. L'utilisation du « tour » se fait soit seulement sous forme de tournassage, c'est-à-dire au moment de la finition sur des pièces semi-sèches ; soit au moment de la mise en forme, sur une ébauche préalablement façonnée au colombin. Enfin, un certain nombre d'individus utilise les deux techniques. C'est le cas des céramiques dites à piédestal. Pour ces objets, le pied est façonné au colombin et mis en forme au tour, tandis que la partie supérieure est seulement tournassée à l'aide du tour. Les techniques mixtes de façonnage sont bien connues en ethno-archéologie (Roux 1994) et ponctuellement en archéologie (Augier et Renault 2004). Toutefois, elles n'avaient pas encore été mises en évidence, de manière précise, pour cette période et dans cette région. Si ces céramiques sont aussi découvertes en contexte d'inhumation, on remarquera qu'elles sont essentiellement déposées dans les structures de crémation (Fig. 3). Ces formes présentent alors un nombre de décor beaucoup plus important : de 3 à 5 types de décors différents qui vont de la lignes polies aux baguettes et cannelures. On soulignera que ces céramiques sont souvent mieux cuites mais qu'elles ne présentent pas de trace de sur-cuisson due à leur déposition sur un bûcher. Enfin, elles présentent de nombreuses traces d'usure dues à l'utilisation de ces dernières avant leur dépôt. Cette présence, comparée au mobilier du premier groupe, pourrait aussi provenir de leur meilleur état de conservation due à une cuisson plus importante de la

pâte. Cuisson qui aurait tout aussi bien pu rendre ces objets plus réceptifs aux chocs et usures.

Fig. 3 : Répartition des céramiques présentant des traces de tournage selon les techniques et leur contexte de dépôt.

Techniques	Inhumation	Crémation	Indéterminé
Façonnage au colombin dans un support et finition à l'aide du tour	0	1	0
façonnage d'une motte dans un support, placé sur un tour	0	2	1
Ébauche au colombin et mise en forme au tour	1	2	0
Technique mixte : le cas des céramiques à piédestal	3	1	1
Indéterminée avec traces de tour	2	5	1

Tout comme pour le premier groupe, on notera la présence de céramiques appartenant à des groupes morpho-technique ou *Fabrics* similaires. À nouveau, elles peuvent présenter ou non un volume comparable. Si quelques-unes sont associées dans une même structure (avi2021/7 et avi2021/3), la majorité est déposée dans des contextes différents. On remarquera cette fois-ci que l'ensemble de ces objets provient de contexte de crémation (Fig. 3). Seuls les individus isolés de ce groupe peuvent se retrouver dans des contextes d'inhumation.

Si ces différences morphologiques et technologiques pourraient nous amener à conclure que ces deux groupes correspondent à deux productions bien différentes et antérieures l'une à l'autre, la coexistence de ces deux groupes dans plusieurs structures de crémations et la présence de céramiques appartenant au premier ensemble aussi bien en contexte de crémation que d'inhumation, montrent au contraire qu'elles ont pu être contemporaines à un moment donné. De plus, si la diversité de ces techniques peut paraître surprenante, il convient de souligner que, dans l'attente des résultats pétrographiques, nous ne pouvons être certains de l'origine locale de l'ensemble des céramiques découvertes sur ce site. Le doute s'impose pour les groupes techniques représentés seulement par un seul individu. Toutefois, on peut supposer que les ensembles déposés en crémation constituent réellement des ensembles de transitions. La position de ces ensembles en marge de la nécropole pourrait d'ailleurs venir appuyer cette hypothèse. De plus, la présence de plusieurs céramiques appartenant aux groupes morpho-techniques découverts exclusivement en contexte de crémation parmi le mobilier mis au jour sur les sites d'habitat datés de La Tène C2 (site de la Radiothérapie, en cours d'étude) pourrait corroborer cette hypothèse. Néanmoins, il convient de rappeler que la simplicité de la majorité des formes déposées en contexte d'inhumation ne permet pas d'être certain de leur antériorité du fait du manque d'éléments caractéristiques et d'absences d'éléments de comparaison contemporains (La Tène B2-C1) sur les secteurs d'habitat du site.

L'étude morpho-technique de ce mobilier a permis d'éclairer trois champs nouveaux de connaissance. Tout d'abord, elle souligne plusieurs faits culturels : la céramique est

déposée, à cette époque et dans cette région en contexte d'inhumation, le plus souvent auprès des immatures et à droite de ceux-ci. Elle présente un profil simple peu décoré. De plus, ces formes sont, en majorité, façonnées au colombin spécialement pour cette occasion (quasi-absence de traces d'utilisation, faiblesse de la cuisson). Ensuite, ce travail souligne de manière claire l'utilisation du tournage dans le cadre de la mise en forme de la poterie. Cette technique n'apparaît donc pas sur le site avant la fin du III^e s. Ainsi si certaines études ont pu mentionner une utilisation antérieure du tournage dans la région (Rimbault/Seguier 2002), nous avons dorénavant les outils analytiques suffisants pour pouvoir préciser à quel moment et dans quelle mesure cette technique est utilisée. Cette précision n'est pas anodine car, appliquée à grande échelle, elle pourra permettre de souligner le type de dispositif rotatif employé, les connaissances requises par le potier voire le type de production dans lequel ces poteries sont exécutées. Elle permet ainsi de comprendre plus précisément les voies de transmission de la technique du tournage et apporte donc un élément supplémentaire à la compréhension des échanges qui ont lieu dans la région à la fin de la période laténienne. Enfin, elle met en évidence des lots de mobilier appartenant à des groupes morpho-techniques (*fabrics*) similaires. Une fois les analyses pétrographiques exécutées nous pourrions ainsi qualifier précisément les groupes allogènes au corpus et souligner la présence de groupes caractéristiques d'une phase précise. Ainsi, au-delà de simples questions technologiques, ce travail, permet aussi d'éclairer un certain nombre de pratiques sociales voire économiques et culturelles typiques de la zone centrale de l'Île-de-France.

NOTES

1. Rappelons que l'analyse stratigraphique et anthropologique de la nécropole étant encore largement en cours, cet ensemble est susceptible d'être augmenté de quelques individus, une fois l'identification des structures terminées.

RÉSUMÉS

Cet article expose les principaux résultats obtenus sur la nécropole et l'habitat groupé de Bobigny. Le site a été abordé par une série de fouilles d'ampleur variable et déconnectées les unes des autres. L'évolution de l'occupation de chaque secteur est présentée de manière succincte. La confrontation des données révèle que l'habitat se développe principalement à partir de La Tène C2. Dès le début de cette période il couvre une vaste superficie et s'apparente à un habitat groupé à vocation artisanale. Au cours de La Tène B2 et C1, cette bourgade est précédée par l'implantation d'une très vaste nécropole qui rassemble plus de 500 individus et dans laquelle, tant du point de vue démographique (enfant, femme, homme) que du point de vue social (tombe modestes, parure, armement), une large part de la population semble représentée.

This article shows the main results obtained from the necropolis and the grouped habitat of Bobigny. The site was studied through various unlinked excavations of variable size. The

evolution of the occupation of every area is shown in a succinct way. A comparison of the data reveals that the habitat developed in most cases from La Tène C2. From the beginning of this period it covered a vast area and resembles a habitat put together for craft purposes. In the course of Tène B2 and C1, this village was preceded by the establishment of a very vast necropolis which gathered more than 500 individuals and in which, as much from a demographic point of view (children, women, men) as from a social point of view (modest tombs, finery, weaponry), a broad part of the population seems represented.

INDEX

Keywords : craft industry, grouped habitat, necropolis

Mots-clés : artisanat, habitat groupé, nécropole

AUTEURS

STÉPHANE MARION

SRA Lorraine, 6 place de Chambre, 57000 Metz

YVES LE BECHENNEC

Conseil Général de Seine-Saint-Denis, 3 à 5 route de Saint-Leu, 93800 Epinay-sur-Seine

CYRILLE LE FORESTIER

INRAP, 32 rue Delizy, 93698 Pantin cedex.